

BURKINA FASO  
Unité - Progrès - Justice



MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRE,  
SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
DIRECTION DES ETUDES ET DE LA PLANIFICATION

TABLEAU DE BORD  
DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRE  
ET SUPERIEUR  
ANNEE SCOLAIRE 2006/2007

Janvier 2008

Adresse : 228, Avenue de l'indépendance, 01 BP 512 Ouagadougou  
Tél : +226 50 32 48 63 Fax : +226 50 31 41 41



## SOMMAIRE

	pages
<i>Avant propos</i>	5
<i>Sigles et abréviations</i>	7
<i>Résumé</i>	8-9
<i>Indicateurs Clés</i>	11
<i>Contexte général</i>	12-13
<b>Partie 1 : Moyens financiers</b>	15-19
<b>Partie 2 : Premier cycle de l'enseignement secondaire</b>	
Effectif des élèves	22-23
Orientation en fin de primaire	24-25
Taux brut d'admission en sixième	26-27
Taux brut de scolarisation	28-29
Taux d'achèvement du premier cycle	30-31
<b>Partie 3 : Second cycle de l'enseignement secondaire</b>	
Effectif des élèves du second cycle	34-35
Taux brut d'admission en seconde	36-37
Taux brut de scolarisation au second cycle	38-39
Taux d'achèvement du second cycle	40-41
<b>Partie 4 : Les ressources matérielles et humaines</b>	
Nombre d'établissements à premier cycle	44-45
Nombre de salles de classe au premier cycle	46-47
Nombre d'établissements à second cycle	48-49
Nombre de salles de classe au second cycle	50-51
Conditions d'accueil au premier et au second cycle (Ratio élèves / classe)	52-55
Effectif des enseignants	56-57
<b>Partie 5 : Résultats de l'enseignement secondaire</b>	
<b>Profils de scolarisation et retention</b>	60-61
Rendements internes du système	62-63
<b>Partie 6 : Enseignement supérieur</b>	
Effectif des étudiants	66-67
Conditions d'études	68-69



## AVANT PROPOS

Le Ministère des Enseignements Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESSRS) publie pour la première fois un « Tableau de bord des enseignements secondaire et supérieur ». La présente publication fait une analyse descriptive des principales données statistiques des enseignements secondaire et supérieur de l'année scolaire 2006/07 et jette un regard sur l'évolution des indicateurs à partir de l'année scolaire 2002/03. L'objectif recherché est de donner une image à la fois synthétique et précise de la situation des enseignements secondaire et supérieur en 2006/2007 et de son évolution durant les quatre dernières années.

Les données présentées proviennent essentiellement du recensement scolaire organisé chaque année par la Direction des Etudes et de la Planification du MESSRS (DEP/MERSS) auprès des établissements d'enseignements secondaire et supérieur.

La réalisation du présent tableau de bord intervient au moment où le Ministère a engagé plusieurs projets visant le développement des enseignements secondaire et supérieur. Il s'agit notamment de la mise en œuvre du Projet Enseignement Post Primaire 2 (PEPP2) et du projet Education BAD V ainsi que la mise en œuvre de la décentralisation/déconcentration de l'enseignement supérieur. Aussi l'année 2007 marque le lancement des activités de réformes du système éducatif. Ce document pourra servir de base aux mesures des efforts consentis et des résultats atteints dans le cadre de la mise en œuvre des réformes éducatives et des différents projets ainsi que la situation de référence du Burkina Faso par rapport aux différents objectifs fixés dans le cadre des programmes mondiaux tels l'Education pour Tous / Procédure Accélérée et les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Le « Tableau de bord des enseignements secondaire et supérieur » fait l'analyse des indicateurs d'accès, de participation, de qualité et d'efficacité du système éducatif burkinabé sur la période 2002/03 à 2006/2007. Il met en exergue les disparités régionales, de milieu ou de genre. Une place importante a été accordée à la représentation graphique des données, de manière à rendre la lecture plus attractive et facile. Pour chaque rubrique, les données de l'année scolaire 2006/2007 sont présentées par région.

Nous profitons de l'occasion pour formuler nos remerciements à tous ceux qui ont d'une manière ou d'une autre contribué à l'élaboration de ce document, notamment l'Union européenne à travers le Projet d'appui au renforcement des capacités statistiques (ARCS), et l'Institut de Statistiques de l'UNESCO (ISU)

Le Ministère espère que les lecteurs trouveront dans cette publication l'information essentielle pour mieux apprécier le niveau de développement des enseignements secondaire et supérieur et de mesurer les défis à relever dans les années à venir. Il compte sur les critiques et suggestions pour améliorer les prochaines éditions du document, afin de faire du « Tableau de bord des enseignements secondaire et supérieur » un outil d'aide à la prise de décision pour l'amélioration du système éducatif burkinabé.



## **Sigles et abréviations**

ARCS	Appui au Renforcement des Capacités Statistiques
BAD	Banque africaine de développement
CAP	Certificat d'aptitude professionnelle
CEP	Certificat d'études primaires
CIOSPB	Centre national de l'information, de l'orientation scolaire, professionnelle et des bourses)
CM2	Cours moyen deuxième année
DEP	Direction des études et de la planification
EBCVM	Enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages
EDS	Enquête démographique et de santé
EPE	Etablissement public de l'Etat
ESG	Enseignement secondaire général
ESTP	Enseignement secondaire technique et professionnel
FONER	Fonds National pour l'Education et la Recherche
INSD	Institut National de la Statistique et de la Démographie
ISU	Institut de Statistiques de l'UNESCO
MEBA	Ministère de l'enseignement de base et de l'alphabétisation
MESSRS	Ministère des enseignements secondaire, supérieur et de la recherche scientifique
PDDEB	Programme décennal de développement de l'éducation de base
PEPP2	Projet Enseignement Post Primaire 2
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
QUIBB	Questionnaires unifiés des indicateurs de base du bien – être
RGPH	Recensement général de la population et de l'habitation
TACH	Taux d'achèvement
TAMA	Taux d'accroissement moyen annuel
TAP	Taux d'achèvement du primaire
TBA	Taux brut d'admission
TBS	Taux brut de scolarisation

L'année 2007 est marquée par le démarrage du Projet Enseignement Post Primaire 2 et du Projet Education V / BAD. Ces programmes visent à accroître l'offre d'éducation au niveau du post primaire et constituent une réponse du gouvernement face au flux d'élèves de plus en plus important à la porte de l'enseignement secondaire. Ce flux est le résultat du Plan Décennal de Développement de l'Education de Base (PDDEB) qui a permis d'accroître de manière significative la scolarisation au primaire. Le taux brut de scolarisation au primaire est passé de 44% en 2000/01 à 67% en 2006/07. Sur un total d'environ 104 000 élèves titulaires du Certificat d'études primaires en 2006, 36 000 n'ont pas pu accéder à l'enseignement secondaire, soit plus d'un élève sur trois.

La volonté du gouvernement de résoudre les dysfonctionnements du système éducatif s'est matérialisée en 2007 par plusieurs actions :

(1) La hausse importante des ressources allouées au Ministère des Enseignements Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique (le budget du MESSRS est porté de 43,8 milliards en 2006 à 60,2 milliards en 2007, soit une hausse de 37%) ;

(2) L'admission automatique en classe de 6<sup>ème</sup> de tous les titulaires du CEP de la session 2007 dans 45 départements choisis ;

(3) La baisse de 50% des frais de scolarité dans tous les établissements d'enseignement secondaire publics.

#### ***Des effectifs d'élèves et d'étudiants de plus en plus élevés et un secteur privé dynamique***

Au plan académique, l'enseignement secondaire formel a accueilli 281 000 élèves au premier cycle en 2006/07 et 72 000 élèves au second cycle. Ces effectifs sont en augmentation par rapport à l'année académique 2005/06 respectivement de 9,3% et 14,6%. Le secteur privé est dynamique en accueillant 37,0% des élèves du premier cycle et 45% de ceux du second cycle. Il est le principal acteur de l'enseignement technique et professionnel. L'enseignement technique et professionnel est encore embryonnaire au premier cycle avec seulement 3% des élèves contre un quart des élèves du second cycle.

#### ***Des indicateurs encore très bas et en timide augmentation depuis 2002***

Les indicateurs mesurant le niveau de la scolarisation au secondaire sont encore très bas et leur croissance est timide. Les taux d'admission en sixième et en seconde sont respectivement de 23,2% et 8,8%, c'est-à-dire à peine un enfant de 13 ans sur quatre peut prétendre à une place en 6<sup>ème</sup> et moins d'un jeune de 17 ans sur dix a une place en seconde. A ce niveau, l'ambition de maintenir tous les enfants à l'école jusqu'à 16 ans reste encore une cible lointaine. Les taux bruts de scolarisation en 2006/07 sont de 22,9% au premier cycle et de 9,3% au second cycle. Leur croissance est lente : environ un point par an depuis 2002/03.

### ***Des disparités régionales importantes***

En plus de la faiblesse des indicateurs au plan national, la situation est très disparate d'une région à une autre. L'écart entre les régions fortement urbanisées (régions du Centre et des Hauts-Bassins) et les autres est très important. Ces inégalités sont héritées de la gestion centralisée du système éducatif pendant longtemps et du niveau de développement différencié du secteur privé dans les régions. L'Etat devrait donc intégrer dans ces plans de développement le secteur privé pour mieux répartir les ressources nationales.

### ***Médiocre efficacité interne du système scolaire***

Le taux d'achèvement qui mesure la capacité du système à accueillir puis à maintenir jusqu'à son terme un enfant dans un cycle est particulièrement bas. Il est de 13,3 % au premier cycle et de 5,8% au second cycle. Cette situation est la résultante d'un niveau élevé de redoublement et d'abandon des élèves. L'analyse de l'efficacité interne du système révèle en outre que le système a un coût quatre fois plus élevé au premier et au second cycle que le coût « idéal ». Le gaspillage de ressources est dû à plus de 70% au phénomène de l'abandon scolaire.

### ***Des conditions de travail et d'études difficiles et qui ne s'améliorent pas***

L'effectif des élèves par classe de l'enseignement secondaire connaît une augmentation d'année en année en dépit des efforts fournis par les secteurs public et privé pour accroître le nombre de salles de classe. Le ratio élève/classe atteint, en 2006/07, 79 élèves au public et 56 élèves au privé dans le premier cycle et respectivement 53 et 43 élèves au second cycle. Si le ratio est resté stationnaire au second cycle, il a augmenté au premier cycle de plus de 6 points dans le public entre 2002/03 et 2006/07 marquant en cela la dégradation des conditions d'enseignement.

En plus de la pléthore des effectifs des classes, le niveau d'équipement en matériel pédagogique est faible. En effet, 2 établissements sur 5 ne disposent pas d'électricité, 3 sur 5 n'ont pas de bibliothèque et 4 sur 5 n'ont pas de salle informatique. Néanmoins, il faut noter que le système éducatif dispose d'un personnel d'enseignement qualifié important avec plus de 56% des enseignants titulaires d'un titre de capacité pédagogique.

### ***Un enseignement supérieur à croissance rapide avec un secteur privé qui se développe***

Le nombre d'étudiants connaît une croissance très rapide. D'environ 16 000 étudiants inscrits en 2001/02 dans les universités et les écoles supérieures nationales, le nombre des étudiants dépasse 30 000 en 2005/06. Cette augmentation est accompagnée d'un développement du secteur privé dont les effectifs sont passés de 1 600 à 4 600 étudiants dans la même période. Le secteur public accueille cependant la majeure partie des étudiants avec 4 étudiants sur 5.



## INDICATEURS CLES

Indicateurs	2004/2005	2006/2007	Variation	Cible 2008/2009
<b>1. Effectif des élèves 1er et 2nd cycles du secondaire</b>	<b>295 412</b>	<b>352 376</b>	<b>19,3%</b>	
Pourcentage de filles	40,7%	41,6%	0,9	45,0%
<b>1a. Effectif des élèves au 1er cycle</b>	<b>236 767</b>	<b>280 712</b>	<b>18,6%</b>	
1a2. Pourcentage de filles	41,7%	42,6%	0,9	
<b>1b. Effectifs des élèves au 2nd cycle</b>	<b>58 645</b>	<b>71 664</b>	<b>22,2%</b>	
1b2. Pourcentage de filles	36,9%	37,6%	0,7	
<b>2a. Taux brut d'admission en 6e (en %)</b>	<b>22,1</b>	<b>23,2</b>	<b>1,1</b>	<b>40,5</b>
2a1. TBA Filles (en %)	18,8	20,1	1,3	
2b2. TBA 18 Provinces prioritaires (PP) (%)		13,1		
<b>2b. Taux brut d'admission en 2nd (en %)</b>	<b>8,4</b>	<b>8,75</b>	<b>0,4</b>	<b>14,0</b>
2b1. TBA Filles (en %)	6,3	6,4	0,2	
2b2. TBA 18 Provinces prioritaires (PP) (%)		2,0		
<b>3a. Taux brut de scolarisation 1er cycle (en %)</b>	<b>20,3</b>	<b>22,9</b>	<b>2,6</b>	<b>33,6</b>
3a1. TBS Filles (en %)	17,3	19,9	2,7	
3a2. TBS 18 Provinces Prioritaires (en %)		10,8		
<b>3b. Taux brut de scolarisation 2nd cycle</b>	<b>8,0</b>	<b>9,3</b>	<b>1,3</b>	<b>13,3</b>
3b1. TBS Filles (en %)	5,6	6,7	1,0	
3b2. TBS 18 Provinces prioritaires (en %)		1,90		
<b>4. Nombre de salles de classes</b>	<b>4 708</b>	<b>5 599</b>	<b>18,9%</b>	
<b>Premier cycle</b>	<b>3 514</b>	<b>4 109</b>	<b>16,9%</b>	
dont 18 Provinces prioritaires	428	523	22,2%	
<b>Second cycle</b>	<b>1 194</b>	<b>1 490</b>	<b>24,8%</b>	
dont 18 Provinces prioritaires	88	106	20,5%	
<b>7. Nombre d'enseignants permanents</b>	<b>4 629</b>	<b>5 906</b>	<b>27,6%</b>	
% des titulaires de titre de capacités pédagogiques		<b>56,6</b>		
<b>10. Taux de redoublement (en %)</b>				
10a. Sixième		23,7		16
10b. Cinquième		22,9		16
10c. Quatrième		24,3		16
10e. Seconde		19,3		11
10f. Première		19,6		11
<b>11. Taux d'abandon par sous cycle</b>				
10a. Sixième (en %)		17,7	17,7	
10b. Cinquième (en %)		10,4	10,4	
10c. Quatrième (en %)		0,7	0,7	
<b>12. Taux de survie</b>			-	
Taux de survie de la troisième	45,0	51,2	6,2	55
Taux de survie de la Terminale	63,0	54,2	-8,8	73
<b>13. Taux de réussite au BEPC (en %)</b>	<b>42,5</b>	<b>38,0</b>	<b>-4,5</b>	
Dont filles	36,3			
<b>14. Taux d'achèvement du premier cycle (en %)</b>	<b>11,3</b>	<b>13,3</b>	<b>2,0</b>	
Dont filles	9,3	11,0	1,6	
<b>13. Taux de réussite au BAC (en %)</b>	<b>33,1</b>			
Dont filles				
<b>14. Taux d'achèvement du second cycle (en %)</b>	<b>4,7</b>	<b>5,8</b>	<b>1,1</b>	
Dont filles	1,7	2,1	0,4	

## CONTEXTE GENERAL

### Les points saillants

 Plus de 13,7 millions d'habitants vivent au Burkina Faso en fin 2006.

### Commentaire général

Les résultats provisoires du recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) de 2006 estiment la population du Burkina Faso à 13 700 000 habitants. Une population qui vit essentiellement en milieu rural (79,7%). Elle est aussi majoritairement féminine (51,7%).

Les phénomènes démographiques, telle la natalité et la mortalité sont en baisse mais ils restent encore supérieurs à la moyenne de l'Afrique subsaharienne. Les taux de natalité et de mortalité ont été estimés respectivement à 48‰ et 14,8‰ en 2003. La mortalité infanto juvénile reste assez élevée : de l'ordre de 184‰.

Avec des taux bruts de scolarisation au primaire de 66,6%, au **premier cycle du secondaire de 22,9% et au second cycle secondaire de 9,3%** en 2007, le Burkina Faso se classe parmi les pays à faible niveau de scolarisation de la sous région ouest africaine. Le taux d'alphabétisation de la population de 15 ans et plus connaît cependant ces dernières années des accroissements significatifs. De 19,5% en 1996, le taux d'alphabétisation a été estimé en 2007 à 28,3% par l'enquête « questionnaire unifié des indicateurs de base du bien – être (QUIBB) », conduite par l'INSD en 2007.

Au plan économique, l'économie burkinabé se caractérise par la prédominance du secteur primaire qui contribue à 80% au PIB et emploie près de 85% de la population active. Le chômage et le sous emploi touchent plus d'une personne sur cinq. La population active est occupée à 90% par un travail indépendant ou d'aide familial, les secteurs structurés, public et privé n'occupent que 7,4% de la population active. Le dernier rapport du PNUD sur le développement humain (2007-2008) classe le Burkina Faso au 176<sup>e</sup> rang sur 177 pays classés.

**Sources** : RGPH 1996, EBCVM 2003, EDS 2003, QUIBB 2007, Annuaire 2006, INSD ; Rapport sur le DHD, 2006 ; Site Internet unesco.org,

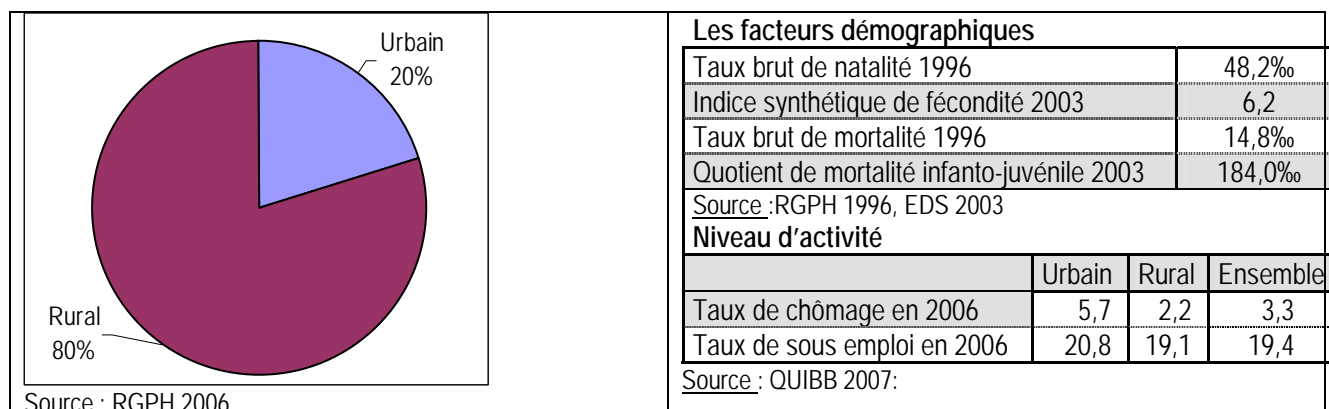
## CONTEXTE GENERAL

### 1. CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE VIS-A-VIS DES PAYS SUB-SAHARIENS

Pays	Population en 2005	Nombre d'habitants au km <sup>2</sup>	Revenu National brut par habitant (US \$) en 2004	Indice de Développement Humain	Taux de prévalence VIH/SIDA	Taux brut de scolarisation		Taux d'alphabétisation
						1 <sup>er</sup> cycle	2 <sup>nd</sup> cycle	
Bénin	8,2	60	1,1	0,428(-)	1,8	35,2	13,5	34,7
<b>Burkina Faso</b>	<b>13,7</b>	<b>47</b>	<b>1,2</b>	<b>0,342(+)</b>	<b>2,0</b>	<b>22,9</b>	<b>9,3</b>	<b>28,3</b>
Côte d'Ivoire	17,9	52	1,6	0,421(.)	7,1	nd	nd	48,7
Ghana	21,7	88	2,2	0,532(+)	2,3	58,6	24,0	57,9
Guinée	9,2	34	2,2	0,445(-)	1,5	32,3	15,9	29,5
Mali	13,1	10	1,0	0,338(+)	1,0	30,0	13,9	19,0
Mauritanie	3,0	3	1,9	0,486(+)	0,7	nd	nd	51,2
Niger	13,5	9	0,8	0,311(+)	1,1	11,2	2,9	28,7
Sénégal	11,4	51	1,7	0,460(+)	0,9	25,1	11,0	39,3
Togo	6,0	86	1,5	0,495(-)	3,2	53,7	17,2	53,2

Source : Rapport sur le DHD, 2006 ; Indicateurs socio économiques de 2004 ;  
 (\*\*\*) Recherche sur divers sites Internet d'institutions internationales

### 2. CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE DU BURKINA



#### Niveau des ressources et pauvreté

Ressources				Incidence de la pauvreté		
PIB/tête, 2004 en \$US	360	Croissance PIB réel en 2005	7,1%	Urbain	Rural	Ensemble
				19,9%	52,3%	46,4%

Source : Banque de France, Rapport Zone franc 2005

Sources : INSD estimation, EBCVM03

#### Répartition en % de la population qui travaille par statut de l'emploi en 2007

	Groupes socio-économiques						
	Indépendant	Parapublic	Salarié du privé	Employeur	Aide familial	Apprenti/stagiaire	Bénévole
%	52,3	3,9	3,5	0,2	37,7	2,3	0,3

Source EAQUIBB 2007, INSD



Partie I :  
MOYENS FINANCIERS

## Points saillants

- ✚ Augmentation significative du budget du MESSRS de 2007 mais il est resté largement en dessous des besoins.

## Commentaire général

Le budget 2007 du MESSRS est de 60 209 millions FCFA, en augmentation de 39% par rapport à l'exercice 2006. Cette augmentation est le fait de la mise en œuvre du PEPP2. La part du budget du MESSRS dans le budget national demeure faible, environ 7% en 2007.

Le budget de l'ensemble de l'éducation est quant à lui de 159 987 millions de FCFA soit 17% du budget total de l'Etat. La part du budget MESSRS ne représente que 38% contre 62% à l'éducation de base.

Dans le budget du MESSRS 2007, une part importante est affectée aux investissements environ 42% du budget suivi des dépenses de personnel (y compris les salaires des Etablissements Publics de l'Etat (EPE)) avec 30%. Le poste transferts courants (1) est aussi relativement important (25%) du fait des délégations de gestion faites de plus en plus aux EPE. Les dépenses de fonctionnement restent contenues sous la barre de 5%.

De 2000 à 2007, les budgets de l'Etat et du MESSRS ont évolué de manière similaire jusqu'en 2006, c'est-à-dire qu'aucune politique particulière n'a été mise en œuvre au cours de cette période. Entre 2006 et 2007, le budget du MESSRS a connu une croissance remarquable de 39% contre seulement 4% du budget global. Cette croissance s'explique par les efforts consentis par le Gouvernement et les Partenaires techniques et financiers (PTF) dans le financement de l'enseignement post-primaire. En effet, la mise en œuvre du Plan Décennal de Développement de l'Enseignement de Base (PDDEB) a induit un flux important d'élèves au secondaire (2), il s'est avéré nécessaire d'accroître les capacités d'accueil du secondaire afin d'y faire face. C'est ainsi que le Projet Enseignement Post-primaire (PEPP) a été négocié et la seconde phase (PEPP 2) est en cours d'exécution.

Des efforts restent cependant à faire pour l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement car la part du budget allouée à l'éducation nationale en 2007 reste en deçà des engagements de l'Etat qui doit y consacrer 20% du budget, et ce malgré la mise en œuvre de deux grands projets dans le secteur de l'éducation.

Les dépenses de fonctionnement du MESSRS sont restées quasi-stationnaires de 2000 à 2007, pourtant les effectifs des établissements et des élèves augmentent d'année en année. Il s'en suit que les conditions de fonctionnement des établissements se sont dégradées. Cependant, il faut noter que les établissements publics font de plus en plus appel aux contributions des parents pour assurer un bon fonctionnement des établissements en faisant payer des droits d'inscription. Cette situation interpelle le Gouvernement à plus d'efforts dans l'allocation des ressources financières au ministère et à la réglementation des contributions perçues par les établissements. Dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme du système éducatif, une réduction de la contribution des ménages au fonctionnement des établissements publics a été opérée en 2007/2008. Cette mesure va nécessiter, de mobiliser environ 1 milliard de FCFA pour compenser la réduction de 50% des frais de scolarité et 1,6 milliards de FCFA au titre de la gratuité dans les 45 départements.

### Notes méthodologiques :

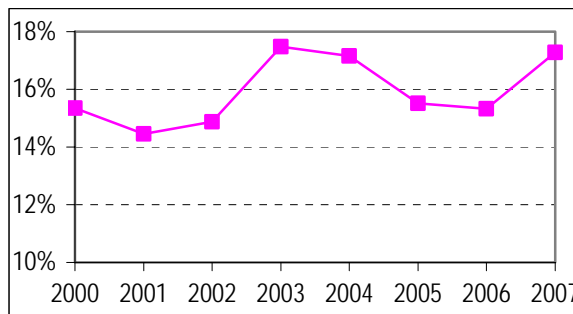
- (1) Transferts courants = subventions aux universités + subventions aux établissements conventionnés+ aux organisations internationales, + (bourses, prêts, aides, alimentation, soins des étudiants) non compris les salaires intégrés dans les dépenses de personnel.
- (2) Nombre d'élèves admis au CEP : 92 216 et 96 337 élèves respectivement en 2006 et 2007.

Sources : Lois de finances

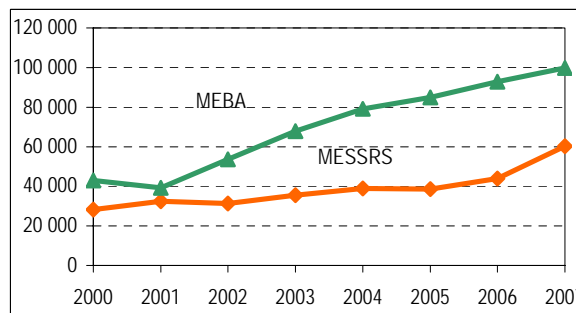
**MOYENS FINANCIERS**

	Budget 2007	Evolution / 2006		Evolution / 2005		Part du budget éducation et MESSRS dans le budget de l'Etat			
	(en millions FCFA)	(en millions FCFA)	en %	(en millions FCFA)	en %		Part en 2007	Evolution / 2006	Evolution / 2005
Budget Etat	926 136	34 039	4,0	129 950	16	Budget éducation	17%	2%	2%
Budget éducation	159 987	23 280	17,0	36 420	29	Budget MESSRS	7%	2%	2%
Budget MESSRS	60 209	16 345	37,0	21 658	56				

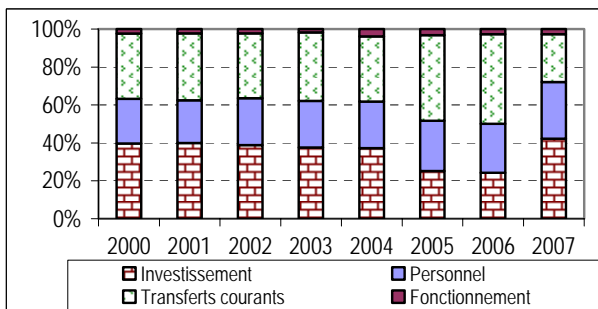
Evolution de la part du budget consacrée à l'éducation



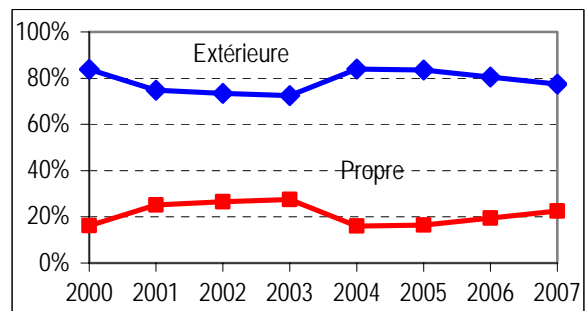
Evolution du budget du MESSRS et du MEBA (en millions FCFA)



Evolution de la structure du budget du MESSRS



Origine du financement du budget d'investissement du MESSRS



### Points saillants

- ✚ Insuffisance des crédits alloués aux dépenses sociales.

### Commentaire général

L'analyse du budget du MESSRS par niveau d'enseignement montre que le ministère consacre 26% des ressources qui lui sont allouées à l'enseignement secondaire dont environ 3% à l'enseignement secondaire technique et 37% au supérieur et à la recherche. Par rapport à 2006, l'augmentation du budget du MESSRS est la résultante des hausses de 11,6% et de 8,5% respectivement du budget du secondaire et du supérieur.

Les ressources propres constituent la principale source de financement du budget du MESSRS. Il est en effet financé à hauteur de 68% par les ressources propres et à 32% par les PTF avec 17% sous forme de prêts et 15% en subventions.

La partie investissement du budget est financée à plus de 75% par les ressources extérieures (prêts et subventions). Cependant, on note une baisse de 3,6% des ressources extérieures par rapport à 2006 tandis que les ressources de l'Etat étaient en légère hausse. Cela marque la volonté de l'Etat pour l'atteinte des objectifs « assurer le développement quantitatif et qualitatif de l'offre éducative, poursuivre la déconcentration de l'enseignement supérieur » par l'accroissement des capacités d'accueil avec l'appui des PTF.

Les dépenses sociales (1) du MESSRS en 2007 s'élèvent à 8 517 millions FCFA soit 14% du budget du MESSRS. Les dépenses sociales ont évolué quasiment à un taux constant de 2000 à 2007. De 2005 à 2007, le taux de croissance du budget du MESSRS est de 56% tandis que celui des dépenses sociales n'est que de 10%. Le changement des modes d'appui a néanmoins permis à l'Etat de toucher plus d'étudiants sans accroître de manière substantielle l'enveloppe allouée aux dépenses sociales.

En 2007, 43% des dépenses sociales sont destinées à l'alimentation des étudiants et des élèves contre 57% pour les appuis divers dont 25% pour les bourses, 20% pour les aides et 12% pour les prêts.

Toutefois, il faut noter qu'à partir de la rentrée universitaire 2007/2008, la subvention de l'Etat pour l'aide et les bourses connaîtra une évolution très remarquable de 13,2% compte tenu des mesures prises par le Gouvernement tendant à augmenter le taux (2) et le nombre de bénéficiaires (3) de l'aide et de la bourse.

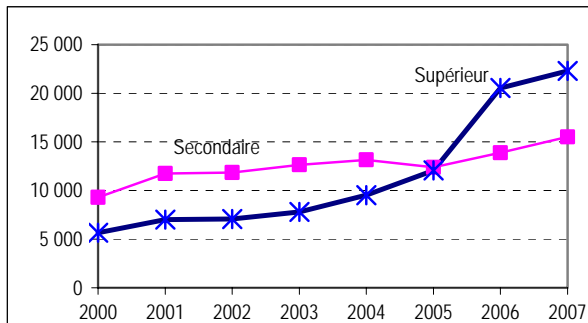
#### Notes explicatives :

- (1) : Les dépenses sociales se composent ici de l'alimentation, de la bourse, des prêts et de l'aide
- (2) : de **130 000FCFA** à **150 000FCFA** pour l'aide et la bourse de **8%**
- (3) : jusqu'en 3<sup>ème</sup> année pour l'aide et de **500** à **1000** bénéficiaires pour la bourse)

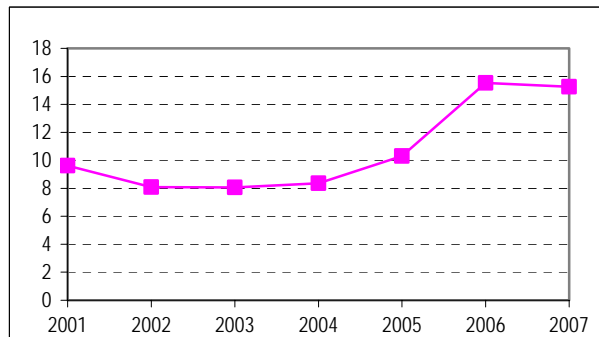
Sources : Lois de Finances

## MOYENS FINANCIERS (SUITE)

Evolution du budget alloué au secondaire et au supérieur (en millions FCFA)



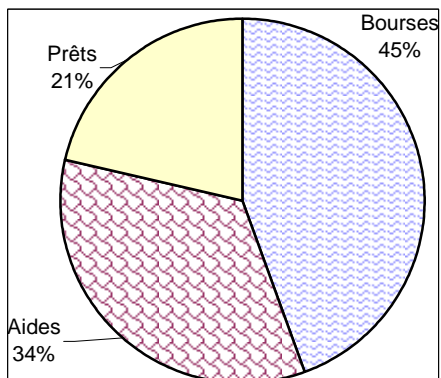
Evolution du rapport entre la dépense moyenne par étudiant et la dépense moyenne par élève du secondaire



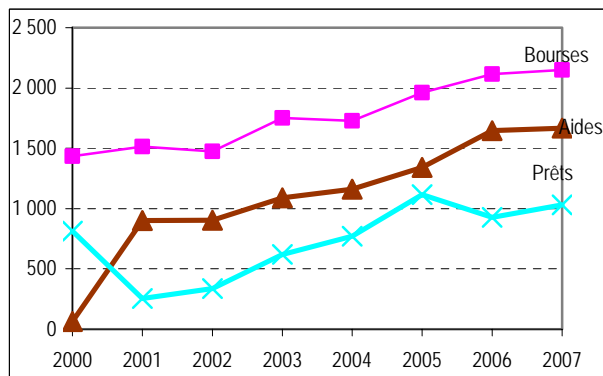
Comparaison du budget total du MESSRS aux dépenses sociales

	Budget 2007	Evolution / 2006		Evolution / 2005	
	(millions FCFA)	(millions FCFA)	(%)	(millions FCFA)	(%)
<b>Total MESSRS</b>	60 209	16 345	37	12 453	40
<b>Dépenses sociales</b>	8 517	459	5	-3 417	-126

Répartition des dépenses sociales financières en 2007 selon la nature



Evolution des dépenses sociales financières par nature (en millions FCFA)





Partie II :  
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PREMIER CYCLE

## Les points saillants

- ✚ Augmentation des effectifs : public/privé ; surtout des filles et des provinces prioritaires.
- ✚ Tendence baissière du pourcentage des effectifs de l'enseignement technique et professionnel.
- ✚ Disparités régionales dans l'évolution des effectifs.

## Commentaire général

En 2006/07, 280 712 enfants ont fréquenté le premier cycle de l'enseignement secondaire dont 42% de filles. Parmi ces élèves 37% sont dans le privé. L'enseignement secondaire technique et professionnel est encore embryonnaire avec moins de 3% des effectifs.

Entre 2003 et 2007, l'effectif des élèves s'est accru de 84 218 élèves, ce qui représente en moyenne 17 000 élèves de plus chaque année. L'accroissement relatif de l'effectif des filles est légèrement supérieur à celui des garçons. Il a été de 10% en 2006/07 et de 21% en 2006/07 en comparaison à l'année scolaire 2004/05 contre respectivement 8% et 17% à celui des garçons. A ce rythme, l'amélioration des indicateurs de parité ne sera pas perceptible à court terme. Des efforts significatifs doivent donc être faits.

Le secteur public a enregistré la plus forte croissance relative entre 2004/05 et 2006/07. En effet, l'accroissement des effectifs dans le public par rapport à 2004/05 a été 9% en 2005/06 et de 20% en 2006/07 contre respectivement 8% et 16% pour le secteur privé. Cet essor limité du privé a été influencé par la nouvelle politique menée par l'Etat qui, à travers des conventions, permet en subventionnant certains établissements privés d'accueillir des élèves qui ne peuvent pas être accueillis dans le public.

Les provinces prioritaires ont proportionnellement scolarisé plus d'élèves que les provinces non prioritaires en référence à l'année de base 2004/05. Par rapport à 2004/05, les provinces prioritaires affichent un indice de 136 points contre 116 points aux provinces non prioritaires.

Les effectifs de l'enseignement technique et professionnel représentent 3% des effectifs totaux du premier cycle de l'enseignement secondaire. Ces effectifs, bien que faibles, ont tendance à baisser. La croissance des effectifs enregistrée est donc imputable à l'enseignement général.

Entre 2005/06 et 2006/07, l'accroissement des effectifs au niveau des régions a varié entre 6% et 15%. Ce ne sont pas seulement les régions à effectifs élevés qui ont eu de faibles taux de croissance entre 2005/06 et 2006/07 mais aussi les régions telles que l'Est, le Centre-Sud et les Cascades qui ont évolué en dessous de la moyenne nationale. Aucune action significative tendant à la réduction des disparités régionales n'a encore été prise.

### Notes méthodologiques :

TAMA= Taux d'accroissement moyen annuel

Sources : Enquêtes annuelles/DEP/MESSRS

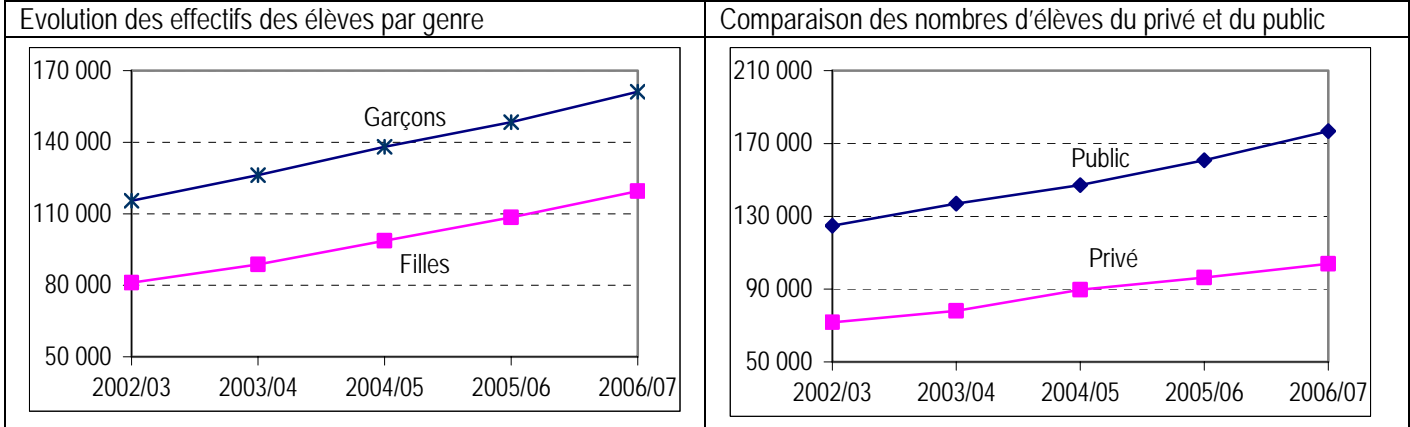
## EFFECTIF DES ELEVES AU PREMIER CYCLE

### Effectifs

Effectif 2006/07	% Filles	% ESTP	% Privé	Provinces prioritaires	Evolution /2005/06		Evolution /2004/05	
					En effectif	En %	En effectif	En %
<b>280 712</b>	42,6%	2,3%	37,0%	14,0%	<b>23 524</b>	9,1%	<b>43 945</b>	22,4%

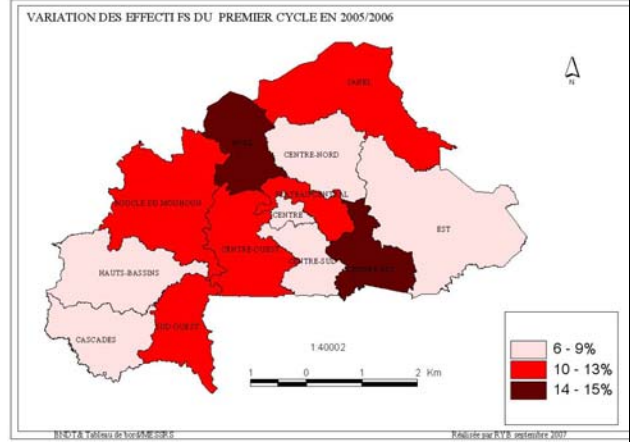
### Evolution

### Evolution comparative des effectifs



### Les disparités régionales

Régions	Effectifs 2006/07	Evolution / 2005/06		Evolution / 2004/05
		En effectif	En %	En %
B. du Mouhoun	22 314	2 620	13,3	3,5
Cascades	11 786	955	8,8	2,5
Centre	74 690	3 964	5,6	1,5
Centre-Est	18 245	2 194	13,7	4,8
Centre-Nord	14 867	1 595	12,0	5,2
Centre-Ouest	24 748	1 924	8,4	3,5
Centre-Sud	10 953	800	7,9	5,0
Est	13 055	1 066	8,9	5,5
Hauts-Bassins	41 310	2 905	7,6	2,0
Nord	21 412	2 813	15,1	6,0
Plateau Central	12 148	1 379	12,8	5,0
Sahel	5 421	603	12,5	8,0
Sud-Ouest	9 763	1 013	11,6	5,0
<b>Burkina Faso</b>	<b>280 712</b>	<b>23 831</b>	<b>9,3</b>	<b>4,0</b>
Médiane			11,6	
Intervalle de variation			6-15	



## Les points saillants

- ✚ En 2006/07, plus d'un élève sur deux fréquentant le CM2 n'accèdent pas au secondaire.
- ✚ 38 000 titulaires du CEP n'ont pas eu accès au secondaire en 2006/07
- ✚ De part la faiblesse structurelle de l'enseignement technique et professionnel l'enseignement général constitue de fait le seul débouché pour les sortants du primaire

## Commentaire général

De 27,7% en 1995/96, le taux de transition du primaire au secondaire atteint 46,7% en 2006/07. Ce taux a permis une croissance forte au cours du premier quinquennat (1995-2000), et plus modérée au second (2000-2005). Il demeure cependant bas. En effet, plus d'un élève sur deux fréquentant le CM2 n'accèdent toujours pas au secondaire. Ce qui représente un gaspillage énorme de ressources. Cette situation n'est pas liée à la performance des élèves mais à une insuffisance des capacités d'accueil. En 2006/07, plus de 38 000 titulaires du CEP n'ont pas eu accès au cycle secondaire. Le Plan décennal de développement de l'éducation de base (PDDEB), a permis d'accroître de façon significative l'achèvement de l'enseignement primaire. De ce fait, le nombre de titulaires du CEP connaîtra, une augmentation importante au cours des prochaines années et cela risque d'accroître de manière significative le nombre de titulaires du CEP qui n'accéderont pas au secondaire si des mesures vigoureuses ne sont pas entreprises et mises en oeuvre. Le Projet Enseignement post primaire 2 ne suffira pas à juguler les nouveaux flux.

L'orientation vers un enseignement général est quasiment la seule possibilité offerte aux nouveaux entrants du secondaire. En 2006/07, 99% des nouveaux admis au secondaire sont inscrits à l'enseignement général ne laissant aucune place à l'enseignement technique et professionnel

### Notes méthodologiques :

Taux de transition= Pourcentage des nouveaux admis en sixième par rapport à l'effectif des élèves du CM2 de l'année scolaire précédente

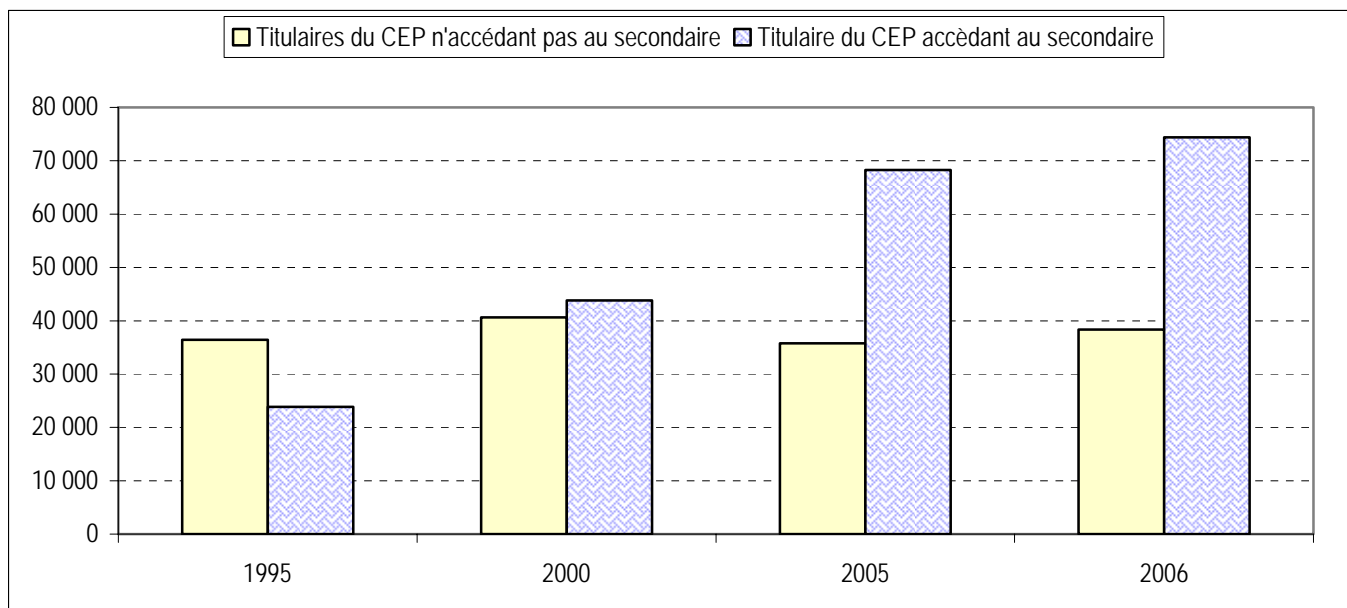
**Sources :** Synthèses des annuaires statistiques/DEP/MEBA + Enquêtes annuelles DEP/MESSRS

ORIENTATION EN FIN DE PRIMAIRE

Orientation en fin de primaire

	1995	2000	2005	2006
Effectifs CM2	86 112	114 559	150 800	161 247
Titulaire du Certificat d'études primaires	60 278	84 430	104 052	112 712
Taux de réussite au certificat	70,0%	73,7%	69,0%	69,9%
Orientation vers 1er cycle professionnel	918	1 417	1 237	1 051
CAP professionnel public (nouveaux inscrits en 1ère année)	266	504	475	287
CAP professionnel privé (nouveaux inscrits en 1ère année)	652	913	762	764
Orientation vers 1er cycle enseignement général	22 933	42 381	67 023	73 330
Orientation enseignement général public (nouveaux inscrits en 6e)	18 522	30 011	46 067	51 726
Orientation enseignement général privé (nouveaux inscrits en 6e)	4 411	12 370	20 956	21 604
Titulaires du CEP	46 281	55 217	92 216	96 337
Titulaires du CEP accédant au secondaire	23 851	43 798	68 260	74 381
Titulaires du CEP n'accédant pas au secondaire	36 427	40 632	35 792	38 331
Taux de transition primaire secondaire	27,7%	38,2%	45,3%	46,1%

Evolution de la transition primaire secondaire



## Les points saillants

- ✚ Faible taux d'admission en classe de 6<sup>ème</sup>, particulièrement pour les filles.
- ✚ Forte hausse du TBA dans le Sud-Ouest de + 5,4 points et baisse au Centre de -1,6 points en 2006/07 par rapport à 2005/06.
- ✚ Une disparité régionale très forte.

## Commentaire général

Le taux brut d'admission au premier cycle de l'enseignement secondaire, bien que très faible, croît lentement. Il passe de 19 % en 2002/03 à 23% en 2006/07 soit un gain de 4 points en quatre années. Il reste faible car seulement 2 enfants sur 10 ont accès à l'enseignement secondaire. Il traduit, d'une part, la faiblesse de l'offre éducation dans l'enseignement secondaire public qui est d'ailleurs régulée par le concours d'entrée en classe de sixième et, d'autre part, l'inefficacité interne du système au regard du niveau des redoublements. L'accès au secondaire reste inéquitable entre filles et garçons en prolongement des résultats enregistrés au niveau du primaire. L'indice de parité est à 0,77 c'est-à-dire qu'il n'y a que 8 filles pour 10 garçons en 6<sup>ème</sup>.

Entre 2003 et 2007, les courbes d'évolution des taux d'admission des filles et des garçons sont restées parallèles ce qui indique qu'aucune amélioration n'est encore perceptible. L'amélioration de la parité observée ces dernières années au niveau du primaire ne s'est pas encore répercutée sur le secondaire.

L'objectif d'atteindre la parité entre filles et garçons en 2005/2006 dans le cadre des OMD, n'a donc pas été atteint et ne le sera pas avant 2010. Des efforts restent donc à faire.

Les disparités régionales restent très fortes. Le plus fort taux d'admission en sixième est enregistré dans la région du Centre (51,0%) qui recule néanmoins de 1,6 point par rapport 2005/06 tandis que le plus faible est dans la région du Sahel (7,9%). Une forte hausse du TBA est constatée dans le Sud-Ouest qui gagne plus de 5 points par rapport à 2005/06. Parmi les treize régions, seule quatre d'entre elles ont un TBA supérieur à la moyenne nationale.

La faiblesse du TBA n'est elle pas due au niveau élevé des taux de redoublements en classe de sixième où plus de 20% des élèves redoublent chaque année.

### Notes méthodologiques :

**TBA** : Le Taux Brut d'Admission (TBA) en 6<sup>ème</sup> est le rapport entre l'effectif des nouveaux inscrits en classe de 6<sup>ème</sup> et celui des enfants en âge de ce niveau scolaire. Il mesure la capacité d'un système à accueillir les nouveaux entrants.

**Indice de parité** : Rapport entre le TBA des filles et le TBA des garçons. Plus il se rapproche de 1, plus la disparité entre genre est réduite.

**Sources** : DEP MESSRS, INSD

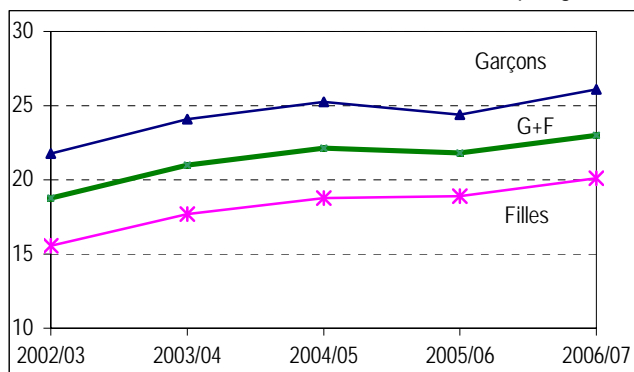
## TAUX BRUT D'ADMISSION EN SIXIEME

Niveau en 2006/07

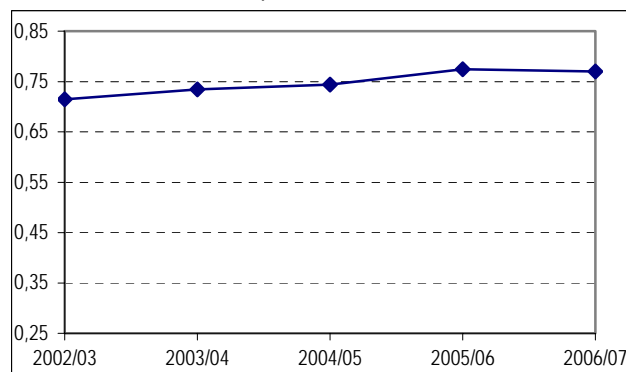
Evolution

Ensemble	Filles	Indice en parité	Provinces prioritaires	Variation (*) / 2005/06	Variation (*) / 2004/05
23,2%	20,1%	0,77	13,1%	1,7	0,9

Evolution des taux bruts d'admission en sixième par genre

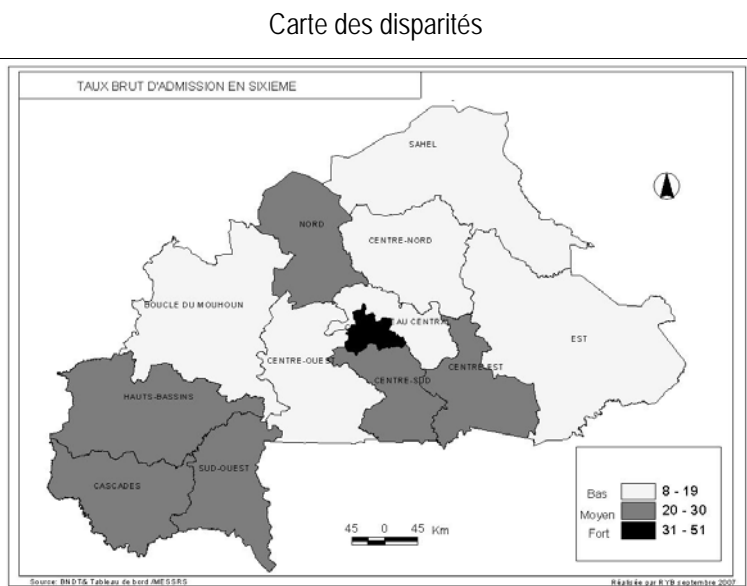


Evolution de l'indice de parité des sexes



Disparités régionales régionales de l'admission en sixième

Régions	TBA en sixième	Parité
Boucle du Mouhoun	17,7	0,74
Cascades	28,9	0,65
Centre	51,0	0,91
Centre-Est	21,9	0,80
Centre-Nord	15,2	0,74
Centre-Ouest	20,8	0,66
Centre-Sud	18,9	0,79
Est	14,1	0,70
Hauts-Bassins	30,3	0,78
Nord	21,5	0,63
Plateau Central	18,7	0,78
Sahel	7,9	0,51
Sud-Ouest	23,6	0,59
<b>Burkina Faso</b>	<b>23,2</b>	<b>0,77</b>
Médiane	20,8	0,74
Intervalle de variation	8-51	0,51-0,91



## Les points saillants

- ✚ Faible croissance du taux brut de scolarisation au premier cycle du secondaire.
- ✚ Stabilité de la parité entre 2002/2003 et 2006/2007.

## Commentaire général

Le taux brut de scolarisation enregistré en 2006/07 reste faible (23 %). Ce taux indique les difficultés du système éducatif à scolariser tous les enfants ayant l'âge scolaire de ce niveau d'enseignement. Il est certainement une conséquence du faible taux d'achèvement du primaire (36%), mais aussi des contraintes d'accès à cet ordre d'enseignement dont les faibles capacités d'accueil ont induit la mise en place du concours d'entrée en sixième.

La croissance du taux brut de scolarisation entre 2002/03 et 2006/07 demeure également faible. On constate une croissance moyenne de 1 point chaque année soit une croissance cumulée de 5 points entre 2002/03 et 2006/07. A ce rythme de progression, le rendez-vous en 2015 est hypothéqué.

Les inégalités de scolarisation entre filles et garçons dans le premier cycle du secondaire sont maintenues où il n'y a que 8 filles pour 10 garçons. Pour l'instant, l'amélioration de la parité observée dans l'enseignement primaire n'est pas répercutée au premier cycle de l'enseignement secondaire.

Au plan régional, le TBS varie de 6,7 % au Sahel à 55,7% au Centre, soit un rapport de un à neuf. Aussi, seulement trois régions ont un TBS supérieur au TBS national ce qui souligne l'importance des disparités entre régions. Cette situation est l'une des conséquences de la gestion centralisée du système éducatif menée pendant longtemps au Burkina Faso. La mise en place d'une carte éducative permettra de mieux répartir les ressources et de corriger les disparités régionales.

Les perspectives de croissance du TBS ne sont pas encourageantes compte tenu de l'écart minime qui existe entre le Taux brut d'admission en sixième (TBA) et le TBS. En effet une croissance réelle du TBS doit être impulsée par l'amélioration de l'accès et non par un gonflement des effectifs alimenté par le redoublement.

### Notes méthodologiques :

**TBS** : Le Taux brut de scolarisation (TBS) au premier cycle du secondaire est le rapport entre l'effectif des élèves inscrits au premier cycle du secondaire et la population âgée de 13 à 16 ans. Il mesure le niveau de participation des enfants dans le premier cycle.

**Indice de parité** : Rapport entre le TBS des filles et le TBS des garçons. Plus il se rapproche de 1, plus la disparité entre genre est réduite.

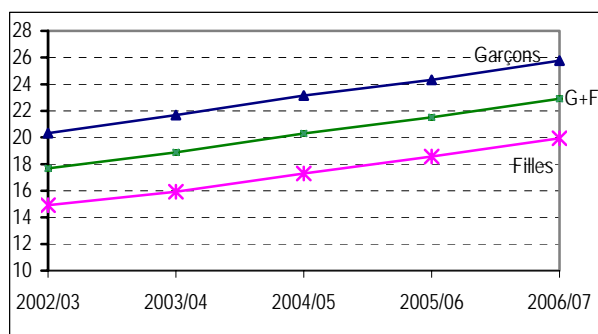
**Sources** : DEP/MESSRS, INSD.

## TAUX BRUT DE SCOLARISATION AU PREMIER CYCLE

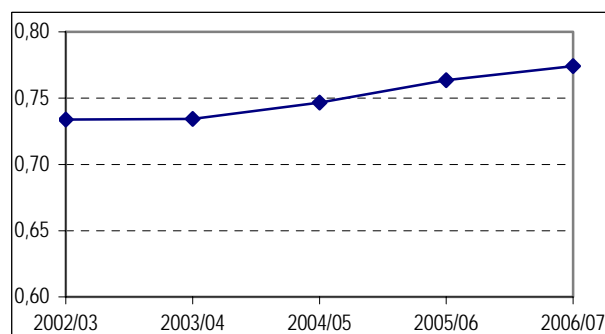
Niveau en 2006/07				Evolution	
Ensemble	Filles	Indice en parité	Provinces prioritaires	Variation (*) / 2005/06	Variation (*) / 2004/05
22,9%	19,9%	0,77	10,8%	1,4	2,6

(\*) Variation en points de %

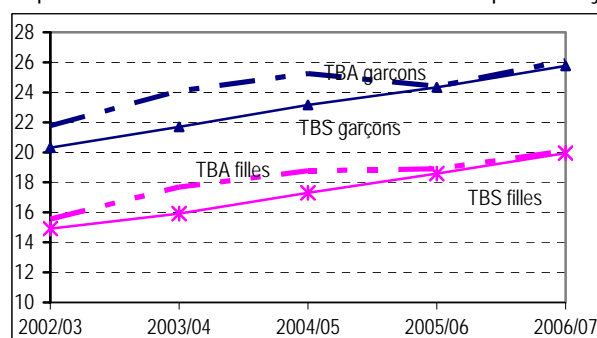
Evolution comparée des TBS du premier cycle  
Evolution des taux bruts de scolarisation du premier cycle



Evolution de l'indice de parité



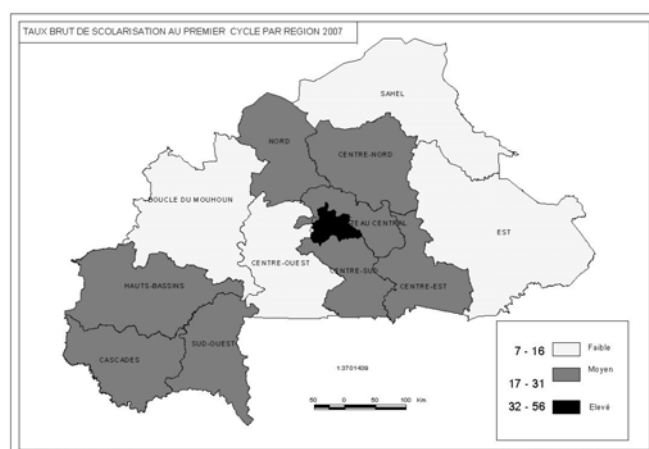
Comparaison du TBA en sixième et du TBS au premier cycle



Disparités régionales

Régions	TBS du 1er cycle	Parité
Boucle du Mouhoun	16,1	0,73
Cascades	28,5	0,61
Centre	55,7	0,96
Centre-Est	19,5	0,78
Centre-Nord	14,1	0,66
Centre-Ouest	22,1	0,65
Centre-Sud	18,6	0,78
Est	13,4	0,62
Hauts-Bassins	31,3	0,78
Nord	19,0	0,62
Plateau Central	17,6	0,77
Sahel	6,7	0,50
Sud-Ouest	20,1	0,56
<b>Burkina Faso</b>	<b>22,9</b>	<b>0,77</b>
Médiane	19,0	0,7
Intervalle de variation	7-56	0,50-0,96

Carte des disparités



## Points saillants

- ✚ Faible taux d'achèvement du premier cycle de l'enseignement secondaire et faible croissance depuis 2002/03.
- ✚ De grandes disparités régionales.

## Commentaire général

Le taux d'achèvement du premier cycle de l'enseignement secondaire est de 13 % en 2006/07, ce qui signifie que seulement 13 enfants sur 100 qui accèdent en classe de troisième. Ce taux est éloigné des engagements pris par le pays pour rendre l'éducation obligatoire et gratuite jusqu'à 16 ans. Le taux d'achèvement des filles est encore plus faible que celui des garçons 11% contre 16 %. Par rapport à l'année précédente, la progression du taux est de moins de 1 point.

Sur la période 2002/03 à 2006/07, l'évolution du taux d'achèvement reste faible : de l'ordre de un point par an. La réalisation d'un taux d'achèvement du premier cycle de 100% restera pendant longtemps une cible lointaine si rien n'est fait pour augmenter les capacités d'accueils et améliorer l'efficacité interne du système.

Les taux d'achèvement des filles et des garçons ont évolué de manière parallèle, maintenant ainsi le niveau de la parité au niveau d'il y a quatre ans (0,7).

La comparaison du taux brut d'admission et du taux d'achèvement montre qu'il existe un écart très important : du simple au double. Ceci est caractéristique d'un système confronté aux problèmes d'efficacité interne lié à un nombre de redoublements trop important souvent précurseur de l'abandon.

Au plan régional, les disparités sont aussi importantes. En effet le taux d'achèvement du premier cycle varie de 40% dans la région du Centre à moins de 4% au Sahel soit dix fois moins. Les cinq régions ayant une urbanisation avancée ont les meilleurs taux d'achèvement du premier cycle. Cette situation résulte en grande partie du déséquilibre de la scolarisation entre les différentes régions.

### Notes méthodologiques :

**Taux d'achèvement du premier cycle** : Rapport entre les nouveaux admis en classe de troisième et la population de 16 ans.

**Indice de parité** : Rapport entre le taux d'achèvement du premier cycle des filles et le taux d'achèvement du premier cycle des garçons. Plus il se rapproche de 1, plus la disparité entre genre est réduite.

**Sources** : DEP/MESSRS, INSD

**TAUX D'ACHEVEMENT DU PREMIER CYCLE**

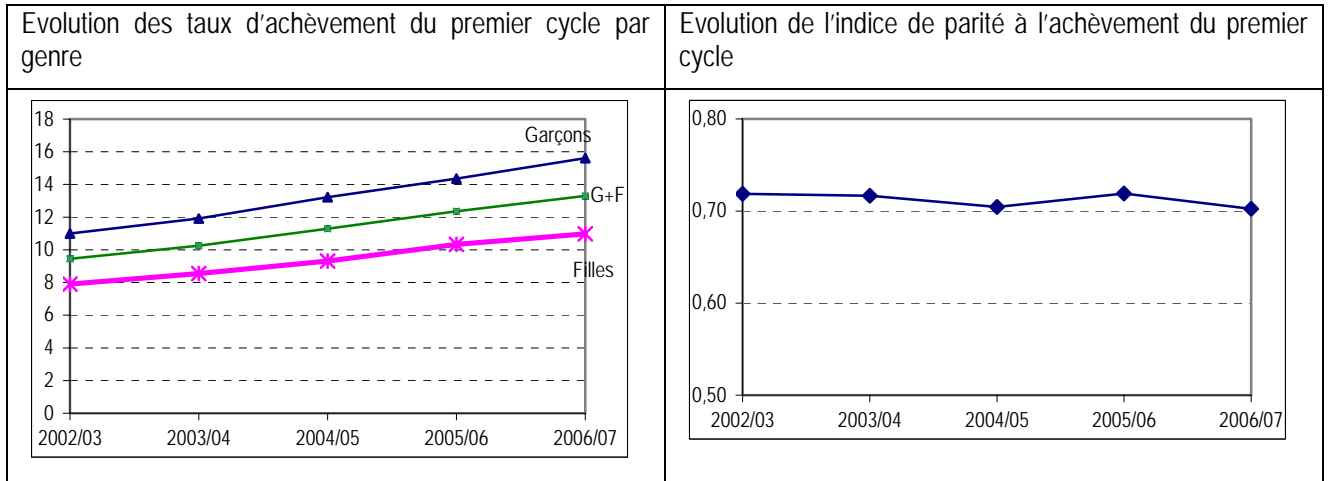
Niveau en 2006/07

Evolution

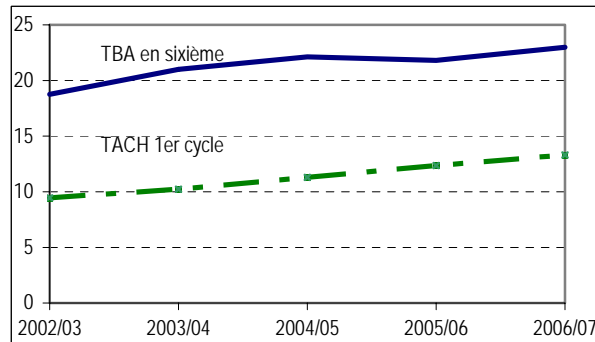
Ensemble	Filles	Indice en parité	Provinces prioritaires	Variation (*) / 2005/06	Variation (*) / 2004/05
13,3%	11,0%	0,7	4,6%	0,9	2,0

(\*) Variation en points de %

📊 Evolution comparée du taux d'achèvement du 1<sup>er</sup> cycle des garçons et des filles



Evolution des taux d'admission et d'achèvement du premier cycle



Régions	Taux d'achèvement du 1 <sup>er</sup> cycle	Parité	Carte des disparités 
Boucle du Mouhoun	7,8	0,58	
Cascades	14,6	0,50	
Centre	40,1	0,93	
Centre-Est	8,3	0,57	
Centre-Nord	6,6	0,50	
Centre-Ouest	10,8	0,51	
Centre Sud	8,6	0,54	
Est	6,2	0,41	
Hauts-Bassins	20,4	0,76	
Nord	11,2	0,55	
Plateau Central	7,9	0,63	
Sahel	3,6	0,42	
Sud-Ouest	9,5	0,42	
<b>Burkina Faso</b>	<b>13,3</b>	<b>0,70</b>	
Médiane	8,6	0,54	
Intervalle de variation	4-40	0,42-0,93	



Partie III :  
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SECOND CYCLE

## EFFECTIF DES ELEVES AU SECOND CYCLE

### Les points saillants

- ✚ Un secteur privé dynamique.
- ✚ Un rythme d'accroissement assez soutenu.
- ✚ La région du Centre accueille plus de deux élèves sur cinq.

### Commentaire général

En 2006/07, l'effectif des élèves du second cycle du secondaire était d'environ 72 000 élèves en progression de 9 000 élèves par rapport à l'année scolaire précédente. Cet effectif se composait de 38% de filles et de 62% de garçons. L'ensemble des établissements privés accueillait 45% des élèves contre 55% dans les établissements publics. L'essor du secteur privé dans ce domaine est très louable et a pu ainsi aider le secteur public à satisfaire les besoins de scolarisation. Un élève sur quatre est inscrit dans l'enseignement technique et professionnel.

Le rythme d'accroissement annuel des effectifs a été en moyenne de 15% entre 2002/03 et 2006/07 soit environ 6 000 élèves de plus chaque année. Le rythme de croissance est plus élevé chez les filles que chez les garçons mais ne permet pas la résorption de la disparité entre les filles et les garçons. Le secteur privé connaît aussi une croissance annuelle moyenne supérieure à celle enregistrée dans le secteur public. Les besoins des populations en matière de scolarisation au second cycle sont de plus en plus importants mais l'Etat ne parvient pas à satisfaire la demande. Ceci offre une opportunité au secteur privé d'accroître ses capacités.

Les effectifs de l'enseignement secondaire général et de l'enseignement technique et professionnel connaissent une évolution similaire.

La répartition des élèves entre les régions est inégale. La région du Centre accueille par exemple 2 élèves sur 5, suivie de très loin par la région des Hauts-Bassins avec moins d'un élève sur cinq. Ce phénomène se poursuit car les taux de croissance dans ces deux régions se situent au niveau de la moyenne nationale.

**Sources : Enquêtes annuelles/DEP/MESSRS**

## EFFECTIF DES ELEVES AU SECOND CYCLE

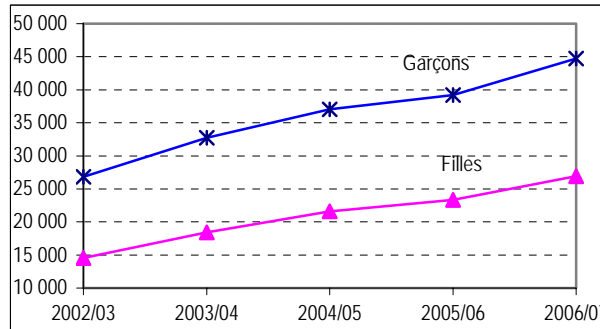
### Effectifs

Effectif 2007	% Filles	% Technique et professionnel	% Privé	Evolution / 2005/06		Evolution / 2004/05	
				En effectif	En %	En effectif	En %
71 664	38	25	45	9 103	15	13 019	31

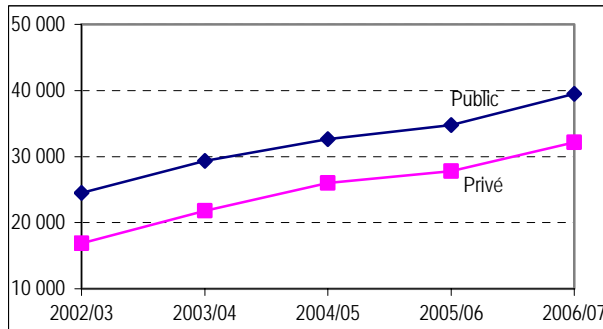
### Evolution

### Evolution des effectifs

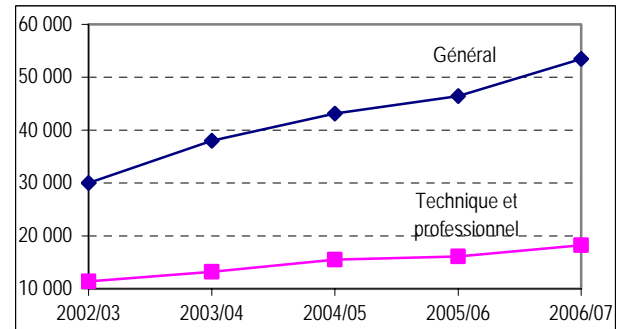
Evolution des effectifs par genre



Evolution des effectifs par statut de l'établissement



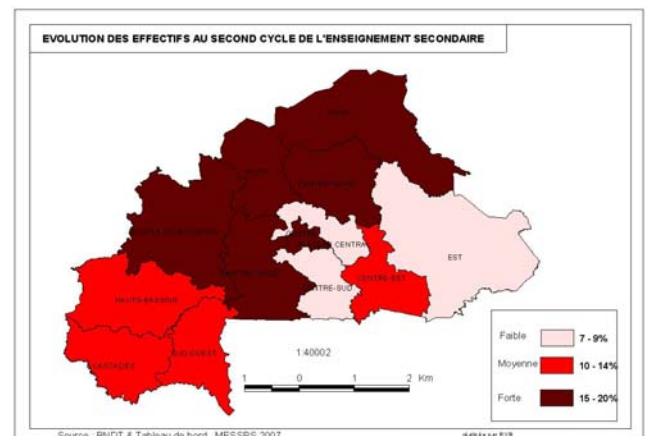
Evolution des effectifs par type d'enseignement



### Les disparités régionales

Régions	Effectifs 2006/07	Evolution / 2005/06		Evolution / 2004/05
		En effectif	En %	En %
B. du Mouhoun	4 087	673	19,7	34,7
Cascades	2 593	255	10,9	24,7
Centre	30 011	4 303	16,7	21,3
Centre-Est	2 603	295	12,8	19,2
Centre-Nord	2 231	358	19,1	32,2
Centre-Ouest	4 779	302	6,7	11,4
Centre-Sud	1 831	252	16,0	26,8
Est	2 092	163	8,4	17,5
Hauts-Bassins	13 332	1 456	12,3	22,4
Nord	4 165	590	16,5	24,0
Plateau Central	1 525	119	8,5	16,9
Sahel	832	139	20,1	38,2
Sud-Ouest	1 583	198	14,3	17,2
<b>Burkina Faso</b>	<b>71 664</b>	<b>9 103</b>	<b>14,6</b>	<b>22,0</b>
Médiane			14,3	22,4
Intervalle de variation			7-20	11-38

Carte des disparités



## Les points saillants

- ✚ Faiblesse et stagnation du Taux brut d'admission au second cycle du secondaire.
- ✚ Très faible niveau de parité dans les régions à faible niveau de TBA.
- ✚ Disparités régionales très importantes.

## Commentaire général

Le taux brut d'admission au second cycle de l'enseignement secondaire est faible (8,8 % en 2006/07). L'écart entre garçons et filles est important. Le TBA au second cycle des filles est de 6,4 % contre 11% pour celui des garçons. En d'autres termes, il y a presque une fille pour deux garçons qui débute le second cycle.

Par rapport à l'année précédente, le TBA progresse de 1,5 points mais de seulement 0,3 point par rapport à son niveau d'il y a deux ans. Sur l'ensemble de la période 2002/03 à 2006/07, c'est seulement entre 2002/03 et 2003/04 que le TBA a enregistré un bond significatif. Il est en effet passé de 4,8% en 2002/03 à 8,4% en 2003/04. Par la suite, il est resté quasiment stationnaire avec cependant une perte d'un point de pourcentage en 2005/06. Cette baisse correspond à une baisse du taux de réussite au BEPC en 2004/05.

L'indice de parité durant la même période n'a pratiquement pas bougé. Pourtant l'Etat a pris des initiatives pour soutenir la scolarisation des filles par des campagnes de sensibilisation. Les résultats actuels sont encore influencés par l'insuffisance des capacités d'accueil et des résultats du système éducatif jusqu'à la fin du premier cycle du secondaire.

Si l'on peut noter une amélioration du taux d'achèvement du premier cycle, il n'en est pas de même pour le TBA du second cycle qui stagne depuis 2003/04. L'écart entre les effectifs de ceux qui atteignent la classe de troisième et de ceux qui poursuivent au second cycle ne cesse donc de se creuser.

Il existe d'importantes disparités entre les régions. Le TBA en seconde varie de 29% au Centre à moins de 2% au Sahel. Seulement trois régions ont des résultats supérieurs au niveau national. Il s'agit de la région du Centre (29%), des Hauts-Bassins (14%) et des Cascades (10%). Les régions du Sahel, du Plateau Central, de l'Est et du Centre-Nord n'atteignent pas le taux de 4%. Outre les disparités entre les régions, les régions à faible taux brut d'admission en seconde connaissent aussi des inégalités de genre plus importantes. L'indice de parité varie de 0,28 dans la région du Plateau Central à 0,79 au Centre et seulement 3 régions ont un indice de parité supérieur à 0,5.

### Notes méthodologiques :

**Indice de parité** : Rapport entre le TBA des filles et le TBA des garçons. Plus il se rapproche de 1, plus la disparité entre genre est réduite.

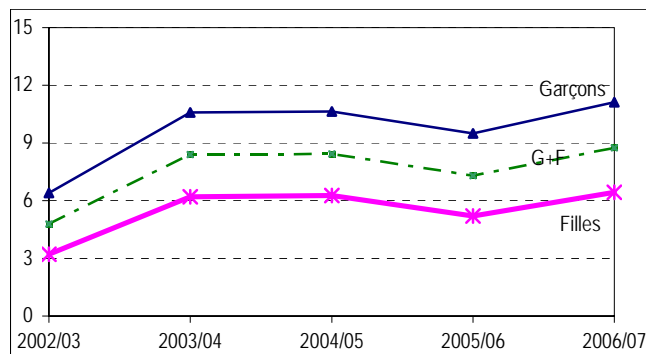
**Sources** : Enquêtes annuelles/DEP/MESSRS

## TAUX BRUT D'ADMISSION EN SECONDE

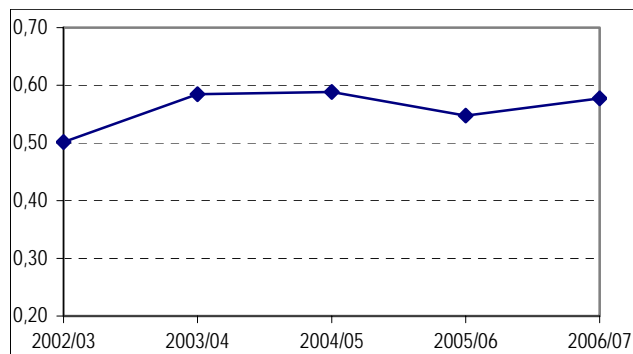
Niveau en 2006/07				Evolution	
Ensemble	Filles	Indice en parité	Provinces prioritaires	Variation (*) /2005/06	Variation (*) / 2004/05
8,8%	6,4%	0,58	2,0%	1,5	0,3

(\*) Variation en points de %

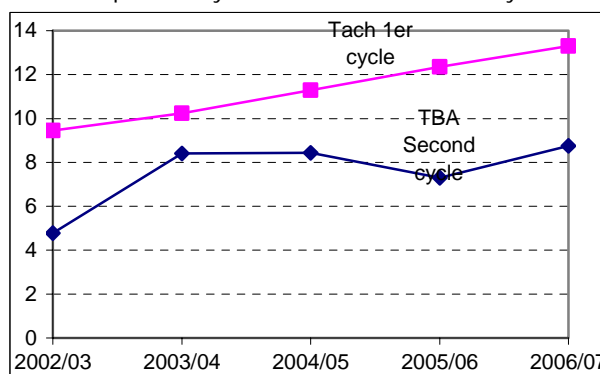
Evolution des taux bruts d'admission en seconde



Evolution de l'indice de la parité sexe du TBA en seconde



Comparaison du taux d'achèvement du premier cycle et du TBA du second cycle



Régions	Taux d'admission en seconde	Parité	Carte des disparités
Boucle du Mouhoun	5,1	0,52	
Cascades	10,0	0,40	
Centre	28,8	0,79	
Centre-Est	5,0	0,48	
Centre-Nord	3,9	0,31	
Centre-Ouest	6,8	0,41	
Centre-Sud	5,3	0,45	
Est	3,5	0,33	
Hauts-Bassins	13,5	0,60	
Nord	6,4	0,42	
Plateau Central	3,5	0,28	
Sahel	1,7	0,31	
Sud-Ouest	6,3	0,29	
Burkina Faso	<b>8,8</b>	<b>0,58</b>	
Médiane	5,8	0,4	
Intervalle de variation	2-29	0,28-0,79	

SOURCE: FVOT & Tableau de Bord MFSSES 2007

## Les points saillants

- ✚ Faible taux brut de scolarisation du second cycle de l'enseignement secondaire.
- ✚ Faible niveau de la parité du taux brut de scolarisation.

## Commentaire général

Le taux brut de scolarisation du second cycle de l'enseignement secondaire est faible (9 %) dans l'ensemble. Il traduit la faible capacité des structures d'accueil existant au second cycle du secondaire en 2006/07. Un écart important existe aussi entre le taux brut de scolarisation des garçons et des filles. Le TBS des filles est deux fois plus faible que celui des garçons : en d'autres termes il y a proportionnellement deux fois plus de garçons au cycle secondaire que de filles.

La progression du TBS du second cycle demeure aussi faible. Entre 2002/03 et 2006/07 il y a eu seulement un gain de 3 points de pourcentage. En termes de réduction des disparités, aucune amorce significative n'est à noter.

Aussi, en observant le niveau actuel du TBA, les perspectives de croissance efficace<sup>1</sup> du TBS sont quasi nulles puisque les TBA des deux dernières années sont d'ailleurs inférieurs au TBS.

Les disparités entre régions sont plus importantes dans ce niveau d'enseignement. Le taux de scolarisation au second cycle de l'enseignement secondaire varie de 30% au Centre à moins de 2% au Sahel. Cette situation peut s'expliquer par la gestion centralisée menée pendant longtemps par l'Etat.

Les disparités de genre sont aussi importantes d'une région à l'autre. Au Centre, l'indice de parité du TBS est de 0,80 contre 0,25 au Sahel. En dehors des deux régions les plus urbanisées (Centre et Hauts-Bassins), aucune région n'atteint l'indice de parité national.

La politique de décentralisation/déconcentration menée depuis un certain temps par le MESSRS en matière d'enseignement secondaire permettra sans doute de réduire ces disparités.

### Notes méthodologiques :

**Taux brut de scolarisation (TBS) au second cycle du secondaire** : Rapport entre l'effectif des élèves inscrits au second cycle du secondaire et la population âgée de 17 à 19 ans. Il mesure le niveau de participation des enfants dans le second cycle.

**Indice de parité** : Rapport entre le TBS des filles et le TBS des garçons. Plus il se rapproche de 1, plus la disparité entre genre est réduite.

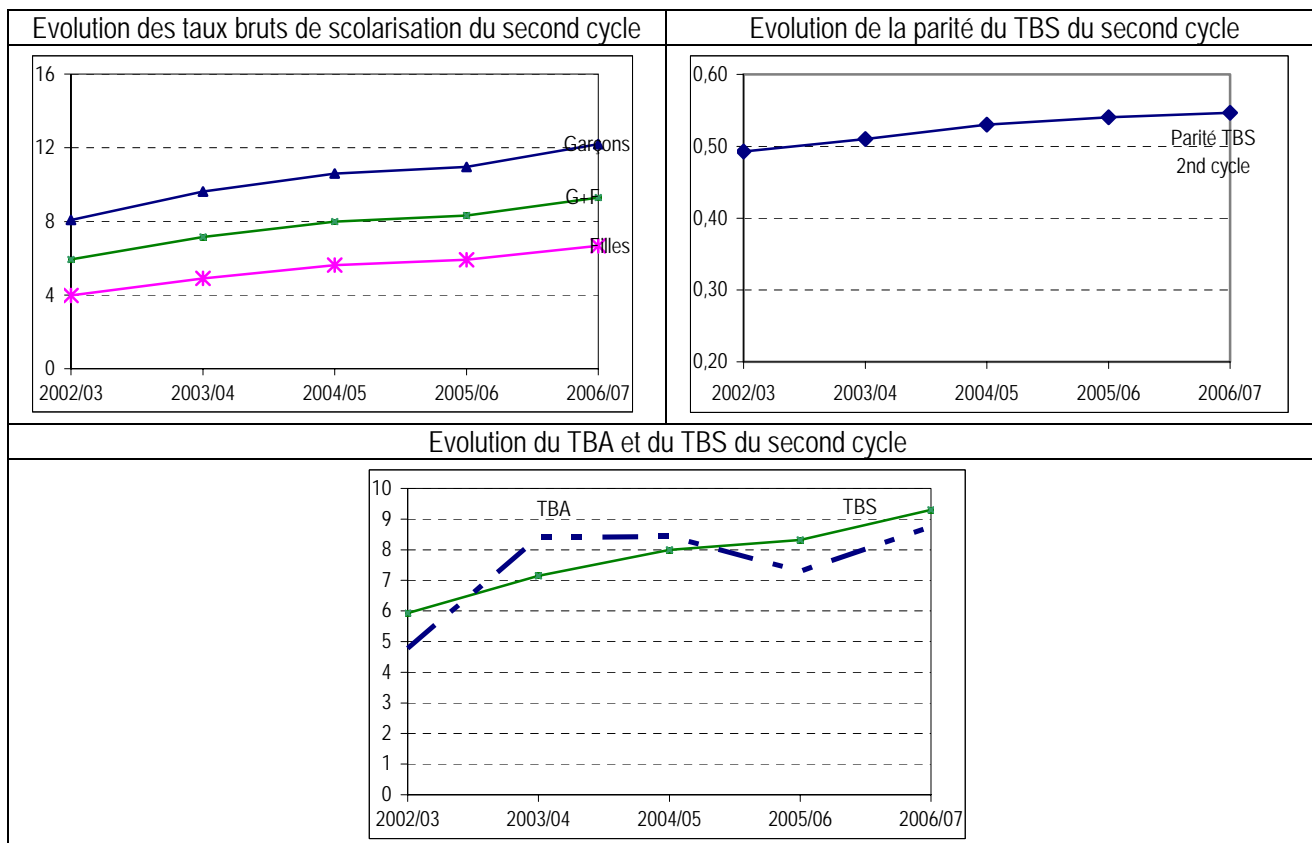
**Sources** : Enquêtes annuelles/DEP/MESSRS

<sup>1</sup> Autrement que par l'accroissement du nombre de redoublants

## TAUX BRUT DE SCOLARISATION AU SECOND CYCLE

Niveau en 2006/07				Evolution	
TBS	TBS filles	Indice en parité	Provinces prioritaires	Variation (*) / 2005/06	Variation (*) / 2004/05
<b>9,3%</b>	6,7%	0,5	1,9%	1,0	1,3

(\*) Variation en points de %



### 📍 TBS du second cycle par région

Régions	TBS du 2nd cycle	Parité
Boucle du Mouhoun	4,8	0,44
Cascades	10,6	0,39
Centre	32,1	0,80
Centre-Est	4,6	0,42
Centre-Nord	3,3	0,26
Centre-Ouest	7,5	0,36
Centre-Sud	5,3	0,41
Est	3,1	0,30
Hauts-Bassins	15,4	0,57
Nord	6,1	0,36
Plateau-Central	3,8	0,28
Sahel	1,5	0,25
Sud Ouest	5,8	0,29
<b>Burkina Faso</b>	<b>9,3</b>	<b>0,55</b>
Médiane	5,3	0,4
Intervalle de variation	2-32	0,25-0,80

**Carte des disparités**

Source: RNDT & Tableau de Bord, MESSRS 2007. Réalisée par RTB.

## Les points saillants

- ✚ Très faible taux d'achèvement du second cycle de l'enseignement secondaire. Seulement un enfant sur vingt débute et achève le second cycle du secondaire
- ✚ Ecart important entre les taux d'achèvement des garçons et des filles.

## Commentaire général

Le taux d'achèvement du second cycle de l'enseignement secondaire est très faible : 6%. Il est aussi inégalement réparti entre les filles et les garçons. Les filles sont proportionnellement quatre fois moins nombreuses que les garçons à achever le second cycle secondaire. Le taux d'achèvement des filles est en effet de 2% contre 8% au niveau des garçons. La tendance entre 2003/04 à 2006/07 ne connaît pas de modifications significatives.

En quatre ans, le taux d'achèvement du second cycle est passé de 4% à 6% alors que celui des filles n'a progressé que de 0,7 points.

L'écart entre le taux d'admission en seconde et le taux d'achèvement du second cycle s'est un peu rétréci. Cela est surtout lié à une stagnation du TBA en seconde.

Les taux d'achèvement du second cycle des régions sont très disparates. Ils varient de moins de 1% dans la région du Sahel à plus de 22% dans la région du Centre. Le taux d'achèvement n'atteint pas 3% dans plus de la moitié des régions : Sahel, Centre-Nord, Centre-Est, l'Est, le Plateau Central, Sud-Ouest et Boucle du Mouhoun.

Les régions à faible niveau de taux d'achèvement enregistrent les plus faibles indices de parité des sexes. L'indice de parité varie de 0,20 dans la région du Sud-Ouest à 0,71 dans la région du Centre, seule région avec un indice de parité supérieur à 0,5.

### Notes méthodologiques :

**Taux brut d'achèvement du second cycle :** Rapport entre le nombre d'admis pour la première fois en dernière année d'un cycle du second cycle et la population de 19 ans de l'année concernée.

**Indice de parité :** Rapport entre le taux d'achèvement du second cycle des filles et le taux d'achèvement du second cycle des garçons. Plus il se rapproche de 1, plus la disparité entre genre est réduite.

**Sources :** Enquêtes annuelles/DEP/MESSRS, Projection de population INSD

## TAUX BRUT D'ACHEVEMENT DU SECOND CYCLE

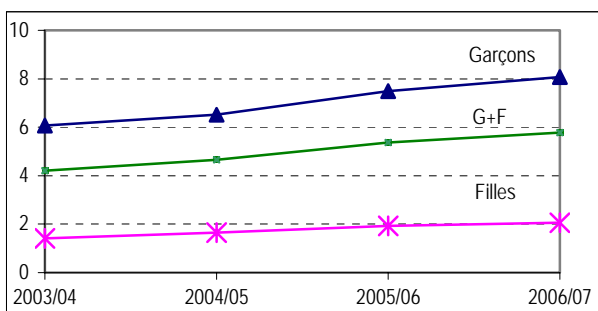
Niveau en 2006/07

Evolution

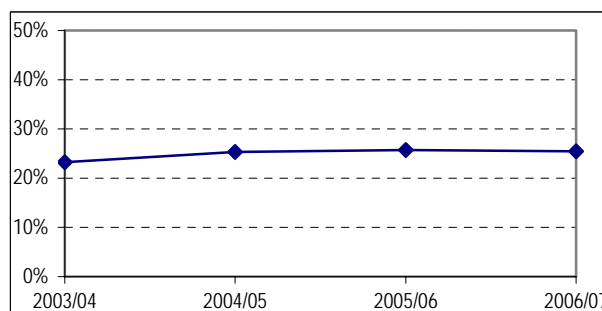
Ensemble	Filles	Indice en parité	Provinces Prioritaires	Variation (*) / 2005/06	Variation (*) / 2004/05
5,8%	2,1%	0,25	0,9%	<b>0,4</b>	1,1

\* Variation en point de %

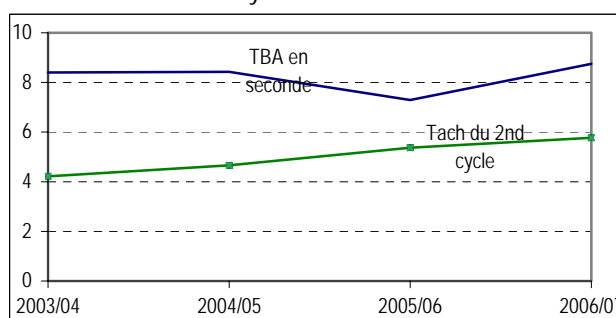
Evolution des taux d'achèvement du second cycle par genre



Evolution de la parité du taux d'achèvement du second cycle



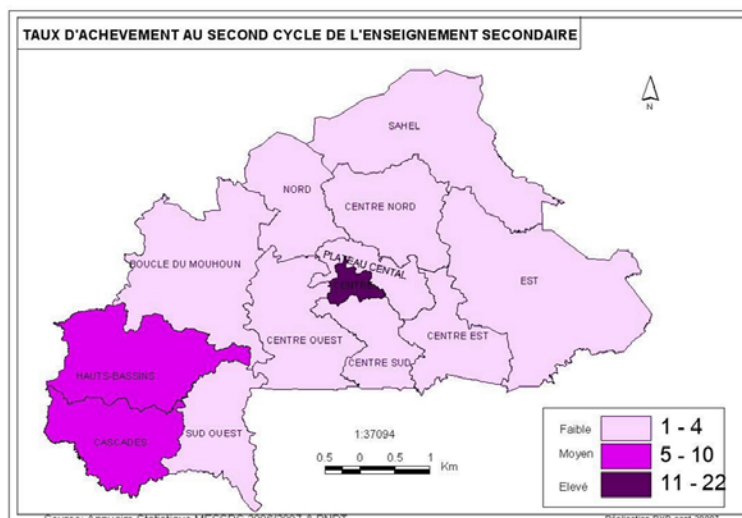
Evolution du TBA en 2<sup>nd</sup> cycle et du taux d'achèvement du 2<sup>nd</sup> cycle



Taux d'achèvement du second cycle par région

Régions	TACH 2 <sup>nd</sup> cycle	Parité
Boucle du Mouhoun	2,7	0,43
Cascades	5,8	0,36
Centre	22,4	0,71
Centre-Est	2,1	0,33
Centre-Nord	1,6	0,26
Centre-Ouest	4,3	0,33
Centre Sud	3,0	0,29
Est	2,1	0,28
Hauts-Bassins	9,9	0,41
Nord	3,6	0,35
Plateau Central	2,2	0,29
Sahel	0,7	0,25
Sud-Ouest	2,5	0,20
<b>Burkina Faso</b>	<b>5,9</b>	<b>0,48</b>
Médiane	2,70	0,33
Intervalle de variation	1-22	0,20-0,71

Carte des disparités





Partie IV :  
RESSOURCES MATERIELLES ET HUMAINES

## Les points saillants

- ✚ 46 nouveaux établissements ouverts entre 2005/06 et 2006/07.
- ✚ Une part importante du secteur privé avec presque autant d'établissements que le secteur public.
- ✚ Disparités régionales très fortes.

## Commentaire général

Au cours de l'année scolaire 2006/07, 437 établissements à premier cycle étaient ouverts sur l'ensemble du territoire national. Le nombre d'établissements publics représente 51% contre 49 % pour le privé. Les établissements d'enseignement général constituent une écrasante majorité avec 96% des établissements contre seulement 4% pour l'enseignement technique et professionnel. L'ensemble des provinces prioritaires totalisait 18% des établissements à premier cycle.

Par rapport à l'année scolaire précédente, ce sont 46 nouveaux établissements qui se sont ajoutés. Entre les années scolaires 2002/03 et 2006/07, il y a eu 117 nouveaux établissements ouverts dont 71 entre 2004/05 et 2006/07.

Le secteur privé enregistre un dynamisme plus important que le secteur public. Par rapport à l'année 2004/05, le secteur privé progresse de 35% contre 7% pour le public. Par type d'enseignement, l'enseignement général est le principal bénéficiaire des ouvertures d'établissements. Le nombre d'établissements d'enseignement général a augmenté de 20% par rapport à 2004/05 contre seulement 6% dans l'enseignement technique et professionnel.

Cette évolution n'a pas réussi à corriger de façon sensible les disparités géographiques. A titre illustratif, la moitié des nouveaux établissements en 2006/07 sont localisés dans la région du Centre tandis que les régions des Cascades et du Centre Sud n'ont connu aucun accroissement.

Le problème fondamental observé dans la situation des établissements à premier cycle est la disparité régionale très prononcée en défaveur des provinces prioritaires. Aussi de grands efforts restent-ils à faire pour corriger ces disparités.

Les perspectives sont encourageantes au regard des projets et des prévisions du MESSRS pour le court terme. En effet, de 2006 à 2008, il est attendu la réalisation physique de quatre-vingts (80) établissements à premier cycle dans le cadre du Projet Enseignement Post-Primaire 2 et de quinze (15) autres financés par les partenaires techniques et financiers.

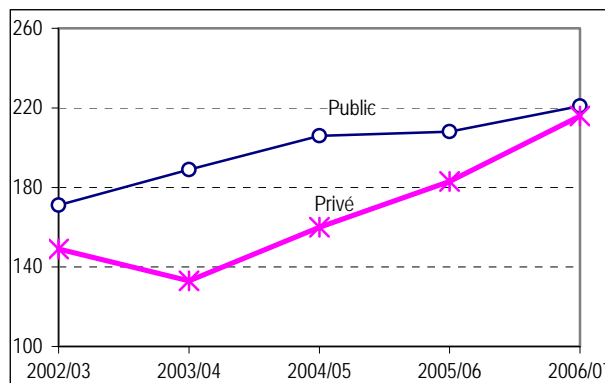
**Sources : Enquêtes annuelles DEP/MESSRS**

## NOMBRE D'ETABLISSEMENTS A PREMIER CYCLE

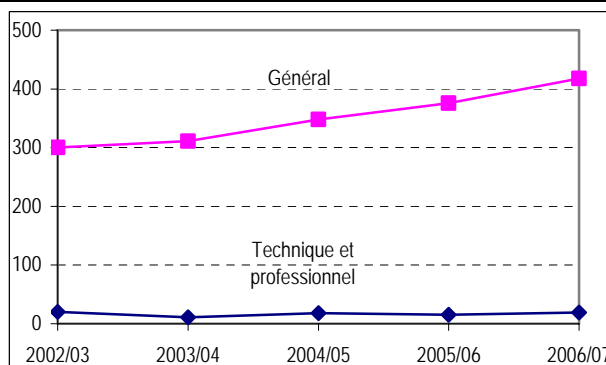
Effectif total 2006-2007	Part du privé	Part du technique et professionnel	Part des provinces prioritaires
437	49,4%	4,3%	18,3%

Evolution / 2005/06		Evolution / 2004/05	
En effectif	En %	En effectif	En %
46	11,8	71	19,4

Evolution du nombre d'établissements à premier cycle par statut



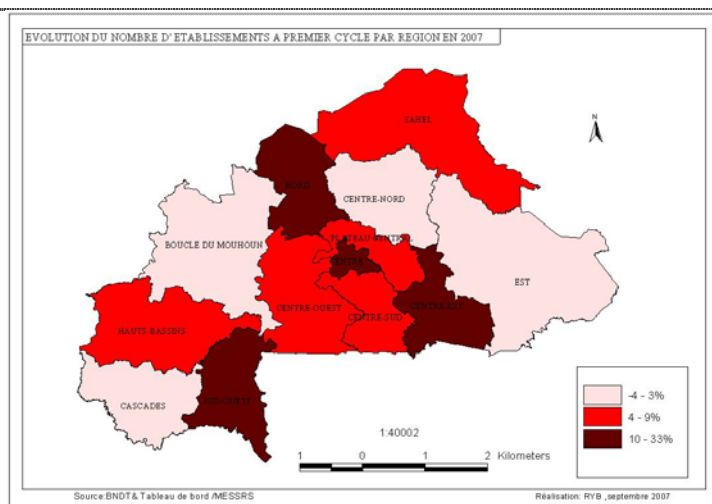
Evolution du nombre d'établissements par type d'enseignement



### Les disparités régionales

Régions	Effectifs 2006/07	Evolution 2005/06	
		En effectif	En %
B. du Mouhoun	34	1	3,0
Cascades	16	0	0,0
Centre	115	23	25,0
Centre-Est	29	5	20,8
Centre-Nord	25	2	8,7
Centre-Ouest	42	3	7,7
Centre-Sud	18	0	0,0
Est	23	-1	-4,2
Hauts-Bassins	58	3	5,5
Nord	26	5	23,8
Plateau Central	27	1	3,8
Sahel	12	1	9,1
Sud-Ouest	12	3	33,3
<b>Burkina Faso</b>	<b>437</b>	<b>46</b>	<b>11,8</b>

Taux de variation entre 2005/06 et 2006/07



## Les points saillants

✚ Evolution du nombre de classes : + 35,8% depuis 5 ans et + 7,9% depuis un an.

### Commentaire général

Au cours de l'année scolaire 2006/07, le nombre de salles de classe du premier cycle était de 4 109 salles avec 95% des salles de classe pour l'enseignement général et 5% pour l'enseignement technique et professionnel. Par secteur, le privé comptait 45% des salles de classe. Le secteur privé est donc très actif en matière de scolarisation au secondaire.

Par rapport à l'année scolaire précédente, le nombre de salles de classe est en augmentation de 301 salles.

Entre 2002/03 et 2006/07, il y a eu 1 084 salles de classe supplémentaires, dont 95 salles de classe entre 2004/05 et 2006/07 ce qui correspond à un rythme de croissance annuelle moyenne de 8%. Cette croissance se fait de manière similaire entre le secteur privé et le secteur public avec toutefois une cadence plus forte au niveau du privé.

L'enseignement général a connu des taux de croissance élevés alors que l'enseignement technique et professionnel a connu une stagnation.

Des disparités subsistent également au niveau de la répartition géographique des salles de classe : les 18 provinces prioritaires ne totalisent que 13 % des salles de classe.

Les disparités régionales sont importantes : la région du Centre concentre 30% du nombre total des salles. Par rapport à l'année scolaire précédente, neuf régions ont des taux de croissance supérieurs au niveau national. Cela est tout à fait positif car c'est par une politique volontariste de délocalisation que l'Etat parviendra à réduire les disparités nées d'une gestion centralisée du système éducatif.

Le nombre de salles de classe devrait augmenter de façon significative avec la mise en œuvre du PEPP2. La mise en œuvre de ce projet accroîtra de 320 le nombre de salles de classe au premier cycle. Une cinquantaine d'autres salles de classe seront financées par les PTF d'ici fin 2008. De plus, les besoins en normalisation (construction de salles complémentaires) concerneraient 80 établissements qui en ont exprimé le besoin en 2007. La satisfaction de ces besoins apporterait plus de 160 nouvelles salles de classe sur le budget de l'Etat.

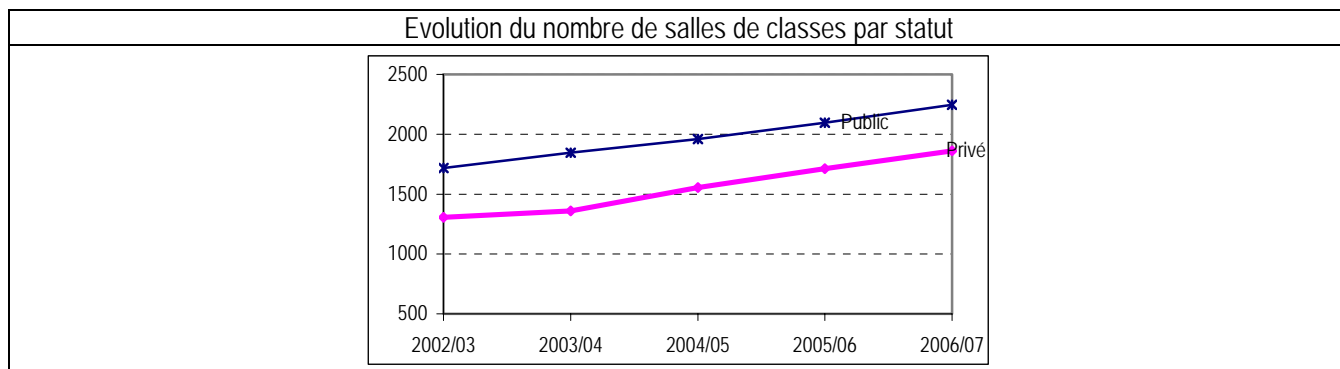
La formulation de la politique nationale d'enseignement et de formation technique et professionnelle en cours et la mise en œuvre de celle-ci pourraient relever la part de l'enseignement technique dans le système et diminuer les déséquilibres.

## EFFECTIF DES SALLES DE CLASSES DU PREMIER CYCLE

Nombre en 2007	Part technique et professionnel	Part du privé	Part provinces prioritaires
4 109	5,45%	45,3%	13%

Evolution / 2005/06		Evolution / 2004/05	
En effectif	En %	En effectif	En %
301	7,9	595	19,7

### Evolution comparative des effectifs de salles de classes



### Les disparités régionales

Régions	Nombre en 2007	Variation / 2005/06		Taux de variation entre 2005/06 et 2006/07
		En nombre	En %	
B. du Mouhoun	288	24	9,1	<div style="text-align: center;"> <p>VARIATION DU NOMBRE DE SALLES DE CLASSE AU PREMIER CYCLE EN 2007.</p> <p>Source BNDT &amp; Tableau de Bord du MESSRS 2007</p> <p>Mis à jour par l'ITC le 14 septembre 2007</p> </div>
Cascades	153	-1	-0,6	
Centre	1226	62	5,3	
Centre-Est	252	35	16,1	
Centre-Nord	201	21	11,7	
Centre-Ouest	362	25	7,4	
Centre-Sud	160	13	8,8	
Est	186	8	4,5	
Hauts-Bassins	604	44	7,9	
Nord	272	30	12,4	
Plateau Central	173	15	9,5	
Sahel	88	10	12,8	
Sud-Ouest	144	15	11,6	
<b>Burkina Faso</b>	<b>4 109</b>	<b>301</b>	<b>7,9</b>	

### Les points saillants

- ✚ Une croissance continue du nombre d'établissements (36 établissements de plus entre 2005/06 et 2006/07).
- ✚ Un apport considérable du privé avec 58,8% des établissements.

### Commentaire général

Au cours de l'année scolaire 2006/07, le nombre total d'établissements à second cycle était de 325 établissements. La répartition par statut de ces établissements donne 59% d'établissements privés et 41% d'établissements publics. Suivant le type d'enseignement, l'enseignement technique et professionnel occupe un quart (25%) des établissements à second cycle. De grandes disparités géographiques existent car les 18 provinces prioritaires ne totalisaient que 8% des établissements à second cycle.

Par rapport à l'année scolaire précédente, le nombre d'établissements à second cycle s'est enrichi de 36 nouveaux établissements. Depuis l'année 2004/05, 66 nouveaux établissements ont été fonctionnels. Ce dynamisme est entretenu aussi bien par le public que le privé. Suivant le type d'enseignement, il concerne aussi les deux types d'enseignement avec cependant un léger avantage à l'enseignement technique et professionnel.

La répartition des établissements à second cycle entre les régions reste inégalitaire. La région du Centre compte 113 établissements à second cycle contre moins de 10 établissements dans les régions du Plateau Central et du Sahel. L'évolution récente ne montre pas une tendance à la correction de ces déséquilibres. A titre illustratif, les régions du Centre et des Hauts-Bassins ont reçu la moitié des nouveaux établissements tandis que dans le Sahel aucun nouvel établissement n'a vu le jour. Cela est loin d'être une discrimination négative car c'est dans les grands centres urbains que la demande est forte.

Le nombre d'établissements à second cycle sera renforcé dans le cadre du PEPP2 avec la construction de sept lycées à six salles de classe et trois lycées à douze salles de classe. Toutefois cet apport sera encore loin de couvrir les besoins.

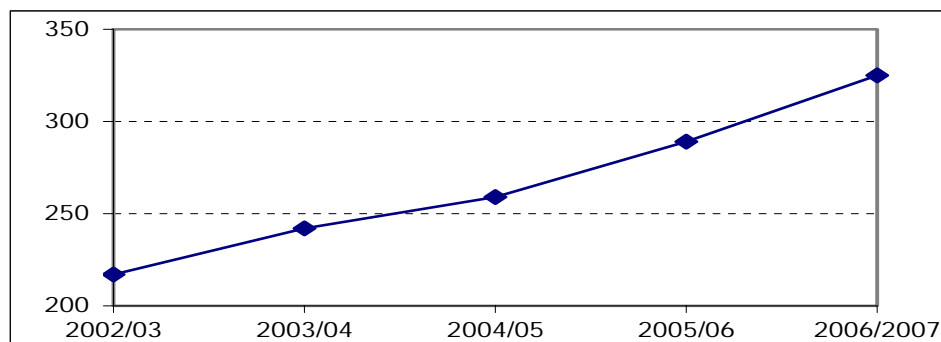
Sources : Enquêtes annuelles DEP/MESSRS

## EFFECTIF DES ETABLISSEMENTS A SECOND CYCLE

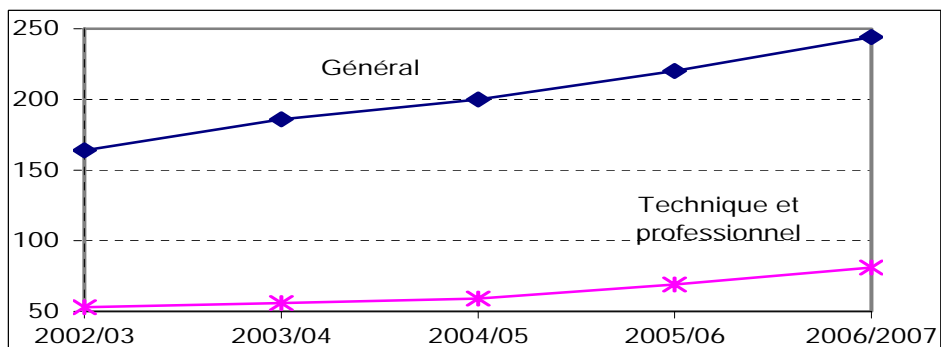
Nombre en 2006/07	Part du privé	Part du technique et professionnel	Part des provinces prioritaires
325	58,8%	24,9%	8,3%

Evolution / 2005/06		Evolution / 2004/05	
En effectif	En %	En effectif	En %
36	12,5	66	30,4

Evolution du nombre d'établissements à second cycle



Evolution du nombre d'établissements à second cycle par type d'enseignement



### Les disparités régionales

Régions	Nombre en 2006/07	Evolution/ 2005/06		Taux de variation entre 2005/06 et 2006/07
		En effectif	En %	
B. du Mouhoun	19	1	5,6	<div style="text-align: center;"> <p>EVOLUTION DES ETABLISSEMENTS A SECOND CYCLE EN 2007</p> <p>1:41540</p> <p>0 1 Kilomètres</p> <p>0 - 6% 7 - 15% 16 - 27%</p> <p>BNCT &amp; Tableau de Bord MESSRS 2007</p> <p>Réalisé par RVE</p> </div>
Cascades	13	2	18,2	
Centre	113	12	11,9	
Centre-Est	15	2	15,4	
Centre-Nord	11	2	22,2	
Centre-Ouest	24	3	14,3	
Centre-Sud	11	1	10,0	
Est	14	3	27,3	
Hauts-Bassins	54	6	12,5	
Nord	23	1	4,5	
Plateau Central	6	1	20,0	
Sahel	5	0	0,0	
Sud-Ouest	17	2	13,3	
<b>Burkina Faso</b>	<b>325</b>	<b>36</b>	<b>12,5</b>	

## Les points saillants

- 182 salles de classe en sus entre 2005/06 et 2006/07.
- Important apport du secteur privé.
- Des disparités régionales très importantes et qui s'accroissent

## Commentaire général

Au cours de l'année scolaire 2006/07, le nombre de salles de classe du second cycle était de 1 490. Ceci est le résultat d'un accroissement continu observé depuis 2002/03 : en 4 ans, ce sont près de 500 salles de classe qui se sont ajoutées à l'existant soit en moyenne 125 nouvelles salles de classe chaque année. Ce rythme d'accroissement demeure cependant faible face aux besoins de scolarisation.

La répartition des salles de classe entre enseignement général et enseignement technique et professionnel est meilleure que dans le premier cycle. La part de l'enseignement général reste cependant élevée : 71% contre 29% à l'enseignement technique.

Le secteur privé a maintenant autant de salles de classe que le secteur public grâce au développement plus important du secteur privé ces dernières années. Malheureusement, le développement des classes du secteur privé n'est pas géographiquement bien réparti et le secteur privé n'est pas toujours accessible à une bonne partie de la population aux conditions modestes. Il est donc à craindre une aggravation des inégalités sociales.

Les provinces prioritaires abritent seulement 7,1% des salles de classe.

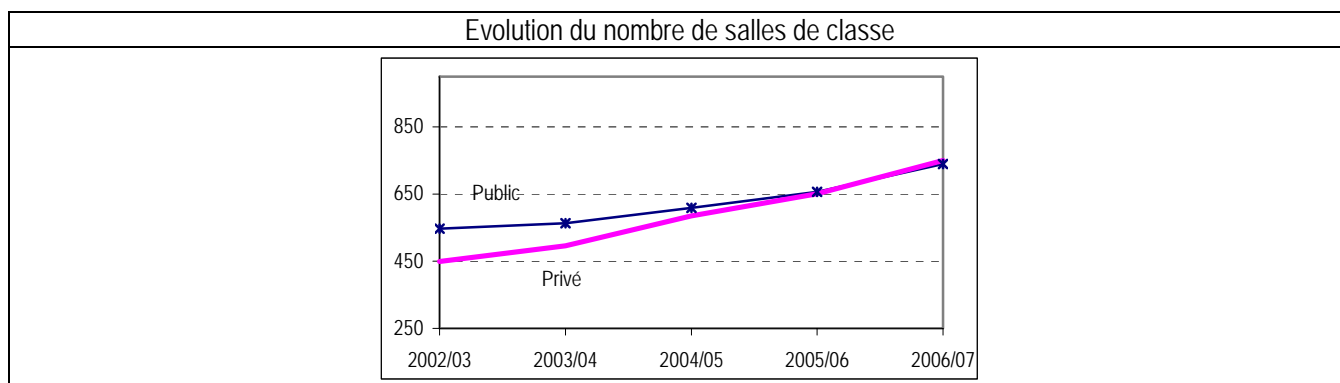
Les disparités régionales en terme de disponibilité d'infrastructures du second cycle sont importantes et s'accroissent. En effet, les régions du Centre et des Hauts-Bassins totalisent 60% des salles de classe et 66% des nouvelles salles de classe alors qu'elles ne comptaient que 44% des salles de classe du premier cycle.

Avec la mise en œuvre du PEPP2 qui concentre les réalisations au premier cycle, des efforts considérables devront être consentis pour une augmentation conséquente des salles de classe à second cycle pour éviter un prévisible goulot d'étranglement. Ces efforts devront être dirigés, d'une part, vers la réduction du déséquilibre entre l'enseignement général et l'enseignement technique et professionnel et, d'autre part, vers la réduction des disparités régionales.

## NOMBRE DE SALLES DE CLASSES DU SECOND CYCLE

Effectif en 2006/07	Part du privé	Part du technique et professionnel	Part des provinces prioritaires	Evolution / 2005/06		Evolution / 2004/05	
				En nombre	En %	En nombre	En %
1 490	50,0%	28,6%	7,1%	182	13,9	296	29,7

### Evolution comparative du nombre de salles de classes



### Les disparités régionales

Régions	Nombre en 2007	Variation/ 2005/06		Taux de variation entre 2005/06 et 2006/07
		En nombre	En %	
B. du Mouhoun	76	10	15,2	
Cascades	49	5	11,4	
Centre	648	81	14,3	
Centre-Est	57	5	9,6	
Centre-Nord	42	5	13,5	
Centre-Ouest	98	11	12,6	
Centre-Sud	43	4	10,3	
Est	48	6	14,3	
Hauts-Bassins	254	40	18,7	
Nord	80	6	8,1	
Plateau Central	27	2	8,0	
Sahel	22	2	10,0	
Sud-Ouest	46	5	12,2	
<b>Burkina Faso</b>	<b>1 490</b>	<b>182</b>	<b>13,9</b>	

## Les points saillants

- ✚ Pléthore des effectifs dans les classes du public et tendance à l'aggravation
- ✚ L'enseignement technique et professionnel (public+privé) est passé de 30 élèves / classe en 2002/03 à 28 élèves / classe en 2006/07 au premier cycle.

## Commentaire général

- *Au premier cycle,*

Le ratio élèves/classe au premier cycle est de 68 élèves au niveau national. Le public est au-dessus de ce ratio avec 79 élèves par classe et le privé au-dessous avec 56 élèves par classe. La pléthore des effectifs bien connue dans les établissements publics a tendance à s'aggraver. De 73 élèves/classe en 2002/03, le ratio a atteint 79 élèves/classe en 2006/07. A contrario, le privé connaît une tendance baissière du ratio élèves/classe.

Entre enseignement général et enseignement technique, l'évolution de l'indicateur s'est faite en sens inverse : une hausse est observée au niveau de l'enseignement général et une baisse dans le technique et professionnel. Le ratio élèves/classe est passé de 68 à 71 élèves/classe dans l'enseignement général et de 30 à 28 élèves/classe au niveau de l'enseignement technique et professionnel.

La baisse du ratio dans le privé a été consécutive à la hausse du nombre d'établissements et de salles de classe. Cependant, cette baisse observée dans l'enseignement technique et professionnel n'est pas liée à une évolution notable des infrastructures entre 2002/03 et 2006/07.

- *Au second cycle,*

Le ratio élèves/classe est resté stable depuis 2003/04. Au niveau national, il est autour de 48 élèves par classe. Il est plus élevé au public (53 élèves par classe) qu'au privé (43 élèves par classe). Les évolutions comparées du ratio élèves/classe entre le public et le privé et l'enseignement général et l'enseignement technique sont restées identiques.

Des disparités existent au niveau régional, le ratio élèves/classe au premier cycle varie de 61 élèves au Centre à 79 élèves au Nord et celui du second cycle de 34 élèves au Sud-Ouest à 56 élèves au Plateau Central. La moitié des régions ont un ratio supérieur à 70 élèves par classe au premier cycle.

Les efforts à consentir devraient viser donc la réduction du ratio élèves/classe surtout au niveau du premier cycle de l'enseignement général. La mise en œuvre du PEPPII suffira-t-elle à juguler la pléthore des effectifs dans les classes ?

### Notes méthodologiques :

Ratio élèves/classe : Nombre total des élèves / Nombre total des salles de classe

Sources : Enquêtes annuelles DEP/ MESSRS

## CONDITIONS D'ACCUEIL AUX PREMIER ET SECOND CYCLES

### RATIO ELEVES / CLASSE

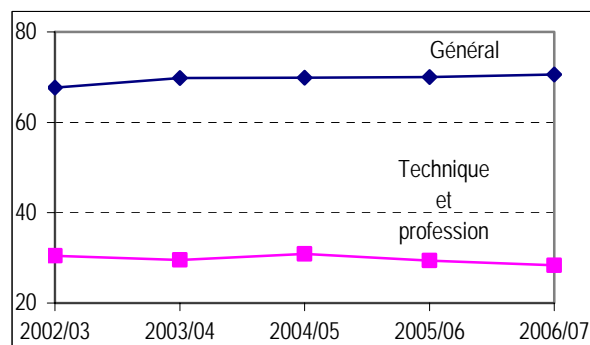
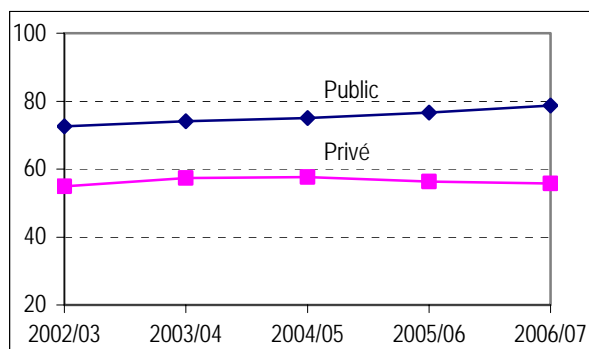
📊 Niveau en 2006/07 du ratio élèves/classe

Ratio élèves / classe	Ensemble	Public	Privé
Premier cycle	68	79	56
Second cycle	48	53	43

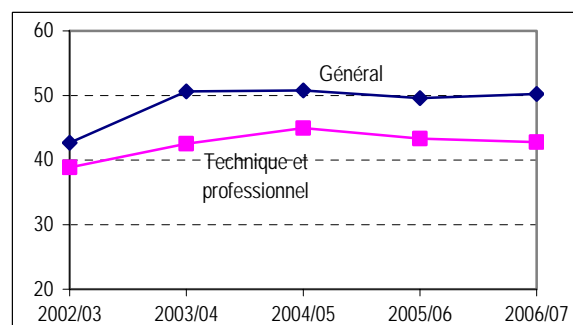
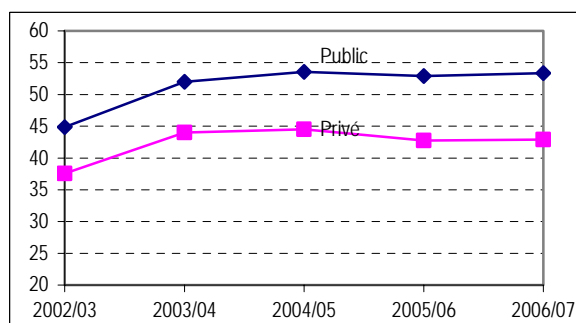
📈 Evolution du ratio élèves/classe

Evolution 2005/06	Evolution 2004/05
0,8	0,9
0,3	- 1,0

Evolution du nombre d'élèves par classe au 1<sup>er</sup> cycle



Evolution du nombre d'élèves par classe au 2<sup>nd</sup> cycle



Ratio élèves/classe en 2006/07

Régions	Premier cycle	Variation / 2005/06	Second cycle	Variation / 2005/06
Boucle du Mouhoun	77	2,9	54	2,0
Cascades	77	6,7	53	-0,2
Centre	61	0,2	46	1,0
Centre-Est	72	-1,6	46	1,3
Centre-Nord	74	0,2	53	2,5
Centre-Ouest	68	0,6	49	-2,7
Centre-Sud	68	-0,6	43	2,1
Est	70	2,8	44	-2,3
Hauts-Bassins	68	-0,2	52	-3,0
Nord	79	1,9	52	3,8
Plateau Central	70	2,1	56	0,2
Sahel	62	-0,2	38	3,2
Sud-Ouest	68	0,0	34	0,6
<b>Burkina Faso</b>	<b>68</b>	<b>0,9</b>	<b>48</b>	<b>0,3</b>
Médiane	70		49	
Intervalle de variation	61-79		34-56	

## Les points saillants

- ✚ La plupart des établissements secondaires sont mal équipés : 2 établissements sur 5 ne disposent pas d'électricité, 3 sur 5 n'ont pas de bibliothèque et 4 sur 5 n'ont pas de salle informatique.

## Commentaire général

En dehors des points d'eau potable, la plupart des établissements ne disposent pas d'équipements pouvant offrir des conditions idéales de travail. En effet, 2 établissements sur 5 ne disposent pas d'électricité, 3 sur 5 n'ont pas de bibliothèque et 4 sur 5 ne disposent pas de salles d'informatique. Cette situation interpelle les premiers responsables en charge de l'enseignement à se pencher sur ces différentes questions qui, loin d'être secondaires, peuvent contribuer à améliorer l'efficacité interne du système. Au regard du niveau des redoublements et des abandons aux différents niveaux du système éducatif, on est en droit de se demander si ces contre-performances ne sont pas liées à la médiocrité des conditions d'études.

En terme d'équipement en bibliothèque, le secteur public est nettement mieux pourvu que le secteur privé. En effet, 71% des établissements privés ne sont pas équipés d'une bibliothèque contre 48% au niveau des établissements publics. Pour les équipements informatiques, la situation est quasiment identique.

Entre les types d'enseignement, les établissements d'enseignement technique et professionnel sont mieux pourvus que ceux de l'enseignement général à l'exception des équipements en bibliothèque. Ce secteur est majoritairement occupé par des promoteurs privés qui, généralement, accordent très peu d'importance aux bibliothèques.

### Note méthodologique :

A partir de 2006/07, la mesure de la présence d'une bibliothèque renvoie à la destination du local. Ceci peut être la cause du nombre élevé d'établissements sans bibliothèque.

Sources : Enquêtes annuelles DEP/ MESSRS

CONDITIONS D'ACCUEIL AUX PREMIER ET SECOND CYCLES  
SUIITE

Nombre d'établissements en 2006/07	Sans bibliothèque		Sans salle informatique		Sans eau		Sans électricité	
	%	Evolution 2005/06	%	Evolution 2005/06	%	Evolution 2005/06	%	Evolution 2005/06
762	60,6	16,2	78,3	-1,41	15,9	4,4	38,9	-1,2

Les disparités public/privé

Statut de l'établissement	Nombre d'établissements en 2006/07	Sans bibliothèque		Sans salle informatique		Sans eau		Sans électricité	
		%	Evolution 2005/06	%	Evolution 2005/06	%	Evolution 2005/06	%	Evolution 2005/06
Public	355	53,5	-8,1	86,8	16,4	13,2	2,7	58,0	-3,3
Privé	407	66,8	38,8	71,0	-17,5	18,2	5,9	22,1	2,3

Les disparités Enseignement Général/Enseignement Technique

Type d'enseignement	Nombre d'établissements en 2006/07	Sans bibliothèque		Sans salle informatique		Sans eau		Sans électricité	
		%	Evolution 2005/06	%	Evolution 2005/06	%	Evolution 2005/06	%	Evolution 2005/06
Général	662	62,5	14,7	83,4	-0,8	16,6	4,4	42,6	-1,7
Technique et professionnel	100	48,0	27,8	45,0	-2,6	11,0	5,0	14,0	4,5

Les disparités provinces prioritaires /provinces non prioritaires

Statut de la province	Nombre d'établissements en 2006/07	Sans bibliothèque		Sans salle informatique		Sans eau		Sans électricité	
		%	Evolution 2005/06	%	Evolution 2005/06	%	Evolution 2005/06	%	Evolution 2005/06
Provinces prioritaires	110	77,3	20,9	93,6	0,6	20,0	-3,8	63,6	-2,7
Provinces non prioritaires	652	57,1	14,8	75,8	-1,6	15,2	5,9	34,7	-0,7

## Les points saillants

- ✚ Une répartition régionale inégale.
- ✚ Des effectifs en augmentation.
- ✚ Plus de la moitié des enseignants sont qualifiés.

## Commentaire général

En 2006/07, l'effectif total des enseignants de l'enseignement secondaire général, technique et professionnel était de 5 906 enseignants. Il est en augmentation de 12,7% par rapport l'année précédente soit 663 enseignants de plus. Parmi l'effectif des enseignants, seulement 19,2% relèvent du secteur privé, 19,1% sont des femmes et 34% des enseignants de lycées. Cette dernière proportion montre que le système éducatif bénéficie d'un bon niveau de qualification des enseignants.

La répartition des enseignants entre régions est inégale. En effet, le ratio élèves/enseignant varie de 47 élèves par enseignant au Plateau Central à 73 élèves par enseignant dans les Hauts-Bassins. La moitié des régions ont un ratio élèves/enseignant supérieur à 60. Au regard des augmentations enregistrées entre 2005/06 et 2006/07, ce déséquilibre ne pourra pas être résorbé de sitôt car sur les six régions qui ont un ratio élèves/enseignant supérieur à la moyenne nationale, seulement deux régions ont enregistré une augmentation significative des effectifs des enseignants : les régions des Hauts-Bassins et du Centre-Nord.

Les régions plus proches de la capitale ont les ratio élèves/enseignant les plus faibles (Plateau Central et Centre-Sud).

Quant aux enseignants qualifiés, leur répartition sur le territoire national est aussi inégale. La proportion des enseignants des lycées varie de 45% à l'Est à 68% au Centre-Sud. Cinq provinces ont une proportion d'enseignants qualifiés supérieure à la moyenne nationale. Ce sont les régions des Cascades, du Centre, du Plateau Central, du Centre-Sud et des Hauts-Bassins.

### Notes méthodologiques :

Enseignant qualifié= Professeur titulaire d'un titre de capacité pédagogique (CAPES/CAPET/CAP-CEG/CAET/CAMEPS/CAPAEPS/CAPEPS)

**Sources :** Enquêtes annuelles de la DEP/MESSRS

## EFFECTIF DES ENSEIGNANTS

Effectifs

Evolution

Effectif 2006/07	% Femmes	% Professeurs qualifiés	% du privé	Evolution /2005/06	
				En effectif	En %
<b>5 906</b>	19,1%	56,6 %	19,2%	<b>663</b>	12,7%

Les disparités régionales

Régions	Effectifs 2007	Variation /2005/06		% professeurs qualifiés	Ratio élèves / enseignants
		En nombre	En %		
B. du Mouhoun	416	47	12,7	46,2	63,5
Cascades	198	8	4,2	63,6	72,6
Centre	1 900	110	6,1	66,1	55,1
Centre-Est	347	20	6,1	50,7	60,1
Centre-Nord	279	64	29,8	45,2	61,3
Centre-Ouest	478	66	16,0	45,2	61,8
Centre-Sud	259	24	10,2	67,6	49,4
Est	224	16	7,7	45,1	67,6
Hauts-Bassins	749	137	22,4	57,5	73,0
Nord	427	77	22,0	49,2	59,9
Plateau Central	293	46	18,6	60,4	46,7
Sahel	113	14	14,1	50,4	55,3
Sud-Ouest	223	34	18,0	45,7	50,9
<b>Burkina Faso</b>	<b>5 906</b>	<b>663</b>	<b>12,6</b>	<b>56,6</b>	<b>59,7</b>
Médiane	293	46	14,1	50,4	60,1
Intervalle de variation	113-1 900	8-137	4-30	45-68	47-73



Partie V :  
RESULTATS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

## Les points saillants

- ✚ Un faible niveau d'accès à chaque grade aussi bien dans le premier cycle que dans le second cycle de l'enseignement secondaire
- ✚ Une décroissance rapide des taux d'accès par grade de la 6<sup>ème</sup> à la terminale
- ✚ Sur 10 enfants qui entrent en classe de 6<sup>ème</sup>, 5 d'entre eux arrivent en troisième et seulement 2 atteignent la terminale
- ✚ Des taux d'accès par grade beaucoup plus faibles chez les filles que chez les garçons.

## Commentaire général

Le profil de scolarisation montre que le niveau de l'accès à chaque grade de la population scolarisable est très faible et décroît très fortement de la 6<sup>ème</sup> à la terminale. En effet, le taux d'accès passe de 23% à la classe de 6<sup>ème</sup>, à 13% pour la 3<sup>ème</sup> et en terminale il n'est que d'environ 4%. En terme de rétention, sur 10 enfants qui entrent en 6<sup>ème</sup>, 5 parviennent en classe de 3<sup>ème</sup> et seulement 2 atteignent la classe de terminale. Ces faiblesses de l'accès et de la rétention sont encore plus prononcées chez les filles où le taux d'accès décolle difficilement en 6<sup>ème</sup> à 20%, passe en 3<sup>ème</sup> à 10% avant de s'écraser en terminale à 3%.

Une analyse longitudinale du profil de scolarisation et de rétention, montre qu'ils n'ont pas connu d'amélioration substantielle durant les trois années précédentes. Le système d'enseignement secondaire au Burkina Faso se trouve ainsi confronté à des difficultés structurelles pour accueillir et maintenir en son sein les élèves.

### Notes méthodologiques :

Le profil de scolarisation est constitué par la série des taux d'accès par grade de la 6<sup>ème</sup> à la terminale.

Taux d'accès par grade (méthode transversale) : (Rapport entre les nouveaux entrants dans le grade et la population ayant l'âge officiel d'être scolarisée audit grade) \* 100

Exemple : Taux d'accès à la classe de 4<sup>ème</sup> : (Nouveaux entrants en 4<sup>ème</sup> / Effectif de la population âgée de 15 ans) \* 100

Le profil de rétention est formé par la série des taux de rétention de la 6<sup>ème</sup> à la terminale

Taux de rétention au grade J (méthode transversale) : (taux d'accès au grade J / taux d'accès au premier grade) \* 100

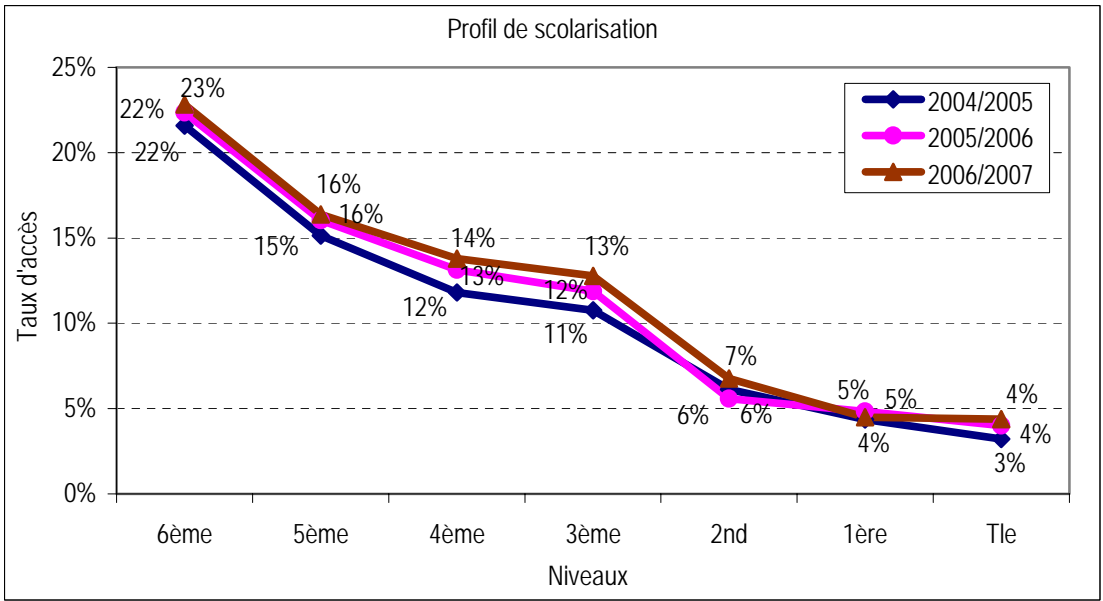
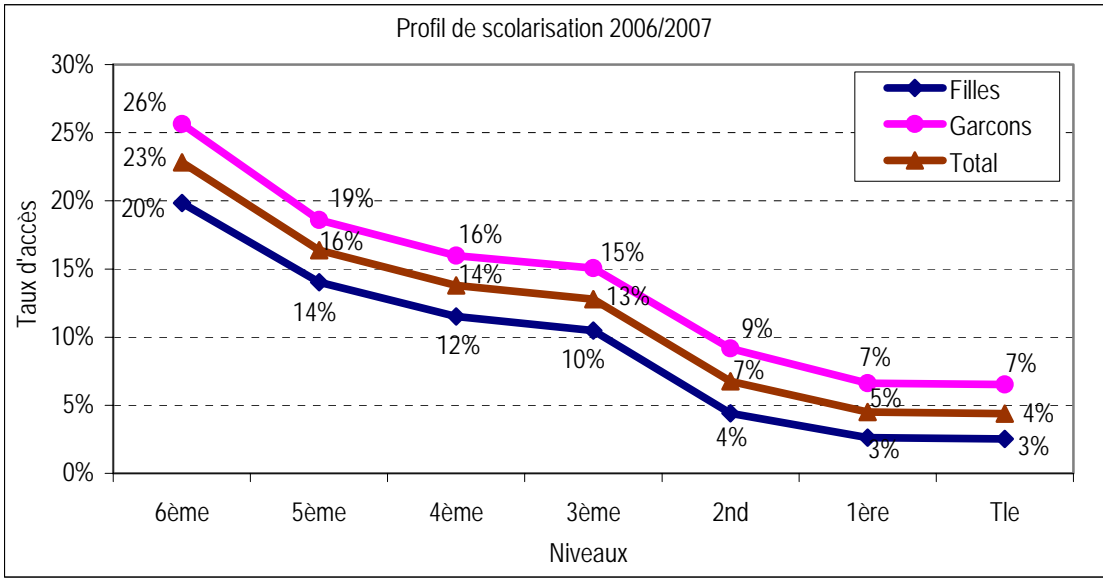
Taux de rétention au grade J (méthode pseudo-longitudinale) : (Produit des taux de promotion effectif du premier grade jusqu'au grade J) \* 100

Exemple : Taux de rétention de la classe de 6<sup>ème</sup> à la classe de 4<sup>ème</sup> : (Taux de promotion effectif 6<sup>ème</sup> - 5<sup>ème</sup>) \* (Taux de promotion effectif 5<sup>ème</sup> - 4<sup>ème</sup>) \* 100

Taux de promotion effectif du grade J, de l'année N : (Nouveaux entrants dans le grade J de l'année N / Nouveaux entrants en J-1 de l'année N-1)

Sources : Enquêtes annuelles/DEP/MESSRS, Projection de population INSD

PROFILS DE SCOLARISATION ET RETENTION



## RENDEMENTS INTERNES DU SYSTEME

### Points saillants

- ✚ Rendement interne du système éducatif au secondaire médiocre.
- ✚ Un coût de formation d'un diplômé au premier et au second cycle quatre fois plus élevé que le coût idéal.
- ✚ Niveaux des redoublements et des abandons élevés.

### Commentaire général

Les rendements internes du système sont médiocres. Le taux de redoublement par exemple est supérieur à 20% à tous les niveaux de l'enseignement secondaire. Il est par ailleurs en hausse par rapport à 2005/06 à tous les niveaux. Le redoublement n'est cependant pas le phénomène essentiel de la déperdition scolaire. Le gaspillage de ressources est imputable à 72% et à 76% respectivement au premier et au second cycle au phénomène de l'abandon scolaire. Ce phénomène est aussi mis en évidence par la baisse rapide des taux de survie d'un niveau à un autre. Sur 100 élèves entrés en sixième, seulement 74 atteignent la classe de cinquième, 27 la classe de seconde et moins de 15 parviennent en classe de terminale.

Le goulot d'étranglement entre le premier et second cycle est assez important. Le taux de survie des élèves admis en classe de sixième passe de 51% en classe de troisième à 27% en classe de seconde.

En termes d'utilisation des ressources, l'analyse des indicateurs de l'efficacité interne révèle qu'un diplômé du premier ou du second cycle est formé à un coût 4 fois plus élevé que le coût « idéal » à cause de la déperdition scolaire. Et comme souligné plus haut, le gaspillage des ressources est principalement lié aux abandons. Les problèmes d'efficacité interne du système méritent donc que des réflexions soient menées afin de trouver des solutions qui permettront de réduire le gaspillage des ressources consacrées à la formation de la jeune génération.

#### **Notes méthodologiques :**

Taux de promotion : Proportion des élèves d'une génération qui passe en classe supérieure.

Taux de redoublement : Proportion des élèves d'une génération qui restent dans le même niveau l'année suivante.

Taux d'abandon : Proportion des élèves d'une génération qui quittent le système avant la fin.

Taux de survie : Nombre d'élèves d'une promotion qui parviennent à un niveau donné.

Coût idéal : Coût de formation se rapportant aux années théoriques utiles pour la formation d'un diplômé

Années théoriques utiles (exemple pour le BEPC le nombre d'années théoriques utiles est de 4 ans et 3 ans pour le BAC.

**Sources :** Enquêtes annuelles de la DEP/MESSRS

## RENDEMENTS INTERNES DU SYSTEME

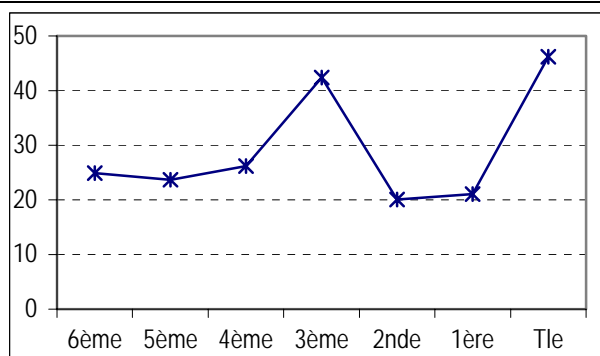
### Premier cycle

	Sixième		Cinquième		Quatrième		Troisième	
	2006/07	Variation / 2005/06	2006/07	Variation / 2005/06	2006/07	Variation / 2005/06	2006/07	Variation / 2005/06
Taux de promotion	59,6	1,0	66,1	-0,67	73,5	-1,4		
Taux de redoublement	24,9	1,2	23,7	0,8	26,2	1,9	42,4	1,1
Taux d'abandon	15,5	-2,2	10,2	-0,2	0,2	-0,5		

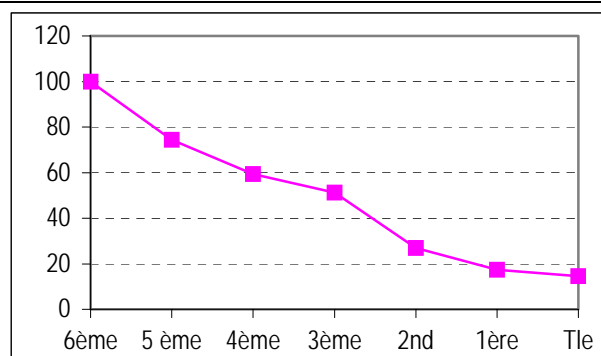
### Second cycle

	Seconde		Première		Terminale	
	2006/07	Variation 2005/06	2006/07	Variation 2005/06	2006/07	Variation 2005/06
Taux de promotion	64,4	-0,7	71,6	-4,0		
Taux de redoublement	20,1	0,7	21,1	1,5	46,2	12,2
Taux d'abandon	15,5	-0,1	7,3	2,5		

Taux de redoublement aux différents niveaux en 2006/07



Taux de survie dans les différentes classes en 2006/07



	Taux de déperdition	Déperdition due à l'abandon scolaire	Durée moyenne des études par diplôme	Taux de survie à partir de la sixième					
				5ème	4ème	3ème	Seconde	Première	Terminale
Premier cycle	3,8	71,8%	4,6 ans	74,4%	59,4%	51,2%			
Second cycle	4,4	76,1%	3,5 ans				26,9 %	17,3%	14,6%



Partie VI :  
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

## Les points saillants

- ✚ Forte augmentation des effectifs dans le privé depuis 2001/02.
- ✚ Timide réduction des écarts entre filles et garçons.

## Commentaire général

En 2005/06, le Burkina Faso comptait 30 472 étudiants inscrits dans les établissements supérieurs nationaux, nombre en augmentation de 9% par rapport à 2004/05. Le secteur privé a accueilli 15% de cet effectif. Les étudiantes représentent 31% de l'effectif total.

L'effectif des étudiants est en augmentation continue depuis 2001/02. Le taux d'accroissement moyen annuel est supérieur à 14%.

Selon le statut, l'augmentation des effectifs dans le privé est plus importante comparativement au secteur public. En effet, le secteur privé qui n'accueillait que 10% des effectifs des étudiants en 2001/02, a accueilli en 2005/06 15% des effectifs soit 5 points en sus.

La répartition des étudiants suivant les grands domaines d'études fait ressortir, une concentration des étudiants dans les filières du domaine des sciences sociales, commerce et droit. Ce domaine regroupe plus de la moitié des étudiants et étudiantes en 2005/06. Les filières scientifiques constituent la deuxième préférence des étudiants mais très loin du premier groupe.

Cette situation constitue un déséquilibre qu'il convient de corriger. Il serait donc nécessaire de conduire des études approfondies sur le marché de l'emploi afin de mieux informer les étudiants.

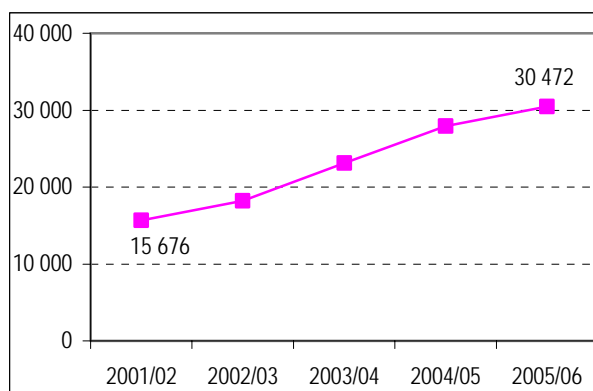
### Notes méthodologiques :

Les effectifs des étudiants ont été partiellement estimés

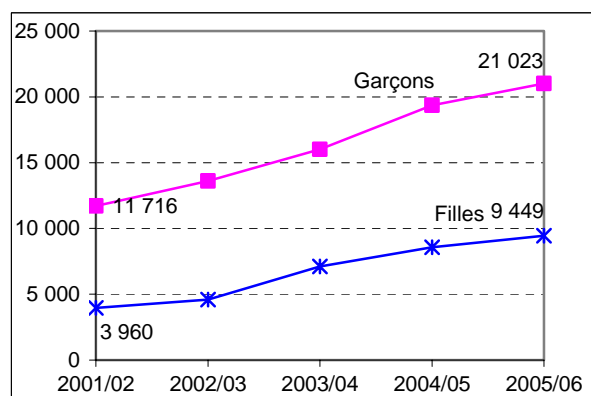
Sources : Annuaire statistiques DEP/MESSRS.

Effectif 2005/06	% Filles	% du privé	Evolution / 2004 /2005	
			En effectif	En %
30 472	31,0%	15,0%	2 530	9,1%

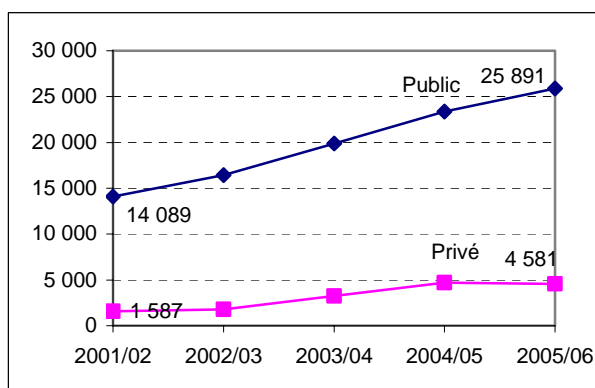
Evolution des effectifs des étudiants



Evolution des effectifs selon le genre



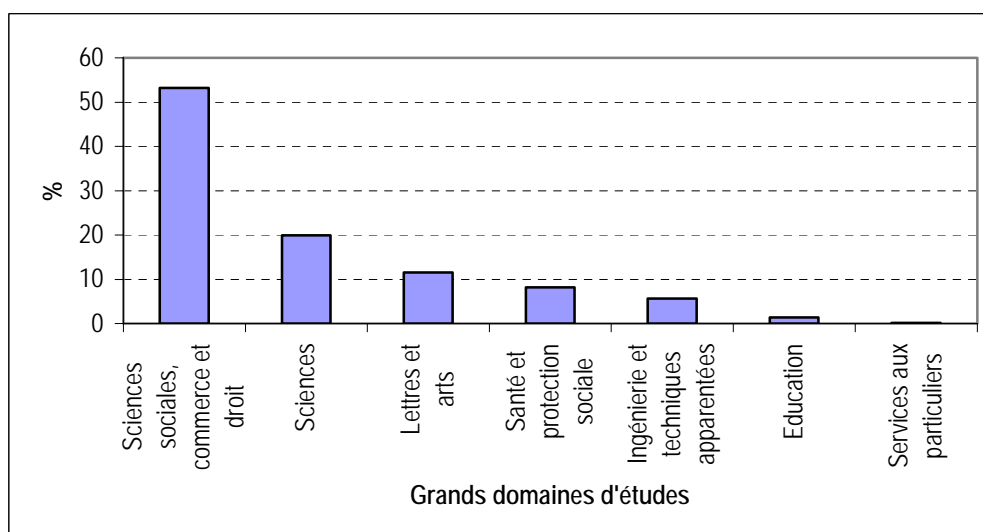
Evolution des effectifs selon le statut d'établissement



Répartitions des étudiants entre les grands domaines d'étude

Filières	Effectif 2005/06	%
Education	427	1,4
Lettres et arts	3 511	11,5
Sciences sociales, commerce et droit	16 211	53,2
Sciences	6 066	19,9
Ingénierie et techniques apparentées	1 721	5,6
Santé et protection sociale	2 485	8,2
Services aux particuliers	51	0,2
<b>Burkina Faso</b>	<b>30 472</b>	<b>100,0</b>

Répartition des étudiants par grands domaines d'études



## Les points saillants

- ✚ Pour pallier à la rareté des bourses, d'autres modes de soutien aux étudiants se développent.
- ✚ Le nombre de bourses est plafonné à 2 300 étudiants par an.

## Commentaire général

En 2006/07, 21 332 étudiants bénéficiaient d'un soutien financier public, nombre en augmentation de 4% par rapport à 2005/06. La répartition des étudiants suivant la nature de l'appui fait apparaître une prédominance des aides, suivie des prêts. Parmi les étudiants bénéficiaires du soutien financier public seulement 11% sont attributaires d'une bourse.

Par rapport à 2004/05, le nombre d'étudiants bénéficiaires d'un soutien financier public en 2006/07 a augmenté de 7%. Ceci grâce aux aides accordés aux étudiants qui ont progressé de 24%. Le nombre de bénéficiaires de prêts a par contre connu une baisse de 7%.

Entre 2003 et 2007, le nombre d'étudiants bénéficiaires de l'aide a connu une augmentation importante en passant de 8 377 en 2003 à 12 830 en 2007. Cette hausse est intervenue à partir de 2006. Par contre, le nombre de boursiers n'a pas connu une évolution sensible. Il a oscillé entre 2 173 et 2 300 étudiants.

En 2005/06, deux étudiants sur trois bénéficiaient d'un soutien financier public. Ce niveau est un recul par rapport aux années précédentes. C'est à partir de 2004 que la proportion des étudiants bénéficiaires d'un soutien financier a nettement régressé. En effet, elle atteignait presque quatre étudiants sur cinq en 2003.

Pour les années à venir, l'Etat envisage d'améliorer son appui financier accordé aux étudiants, par le doublement du nombre de nouveaux boursiers qui passera de 500 à 1 000 bénéficiaires, d'accroître de manière très sensible le nombre de bénéficiaires de l'aide et d'en relever le montant.

### Notes méthodologiques :

Boursiers : boursiers nationaux, boursiers en Afrique et les boursiers hors Afrique.

Bénéficiaires d'un soutien financier public : étudiants boursiers, étudiants bénéficiaires d'une aide ou de prêts.

### Sources :

Données sur les bourses : rapports du Centre National de l'information, de l'Orientation scolaire, professionnelle et des Bourses (CIOSPB)

Données sur les aides et prêts : rapport du Fonds national pour l'Education et la Recherche (FONER)

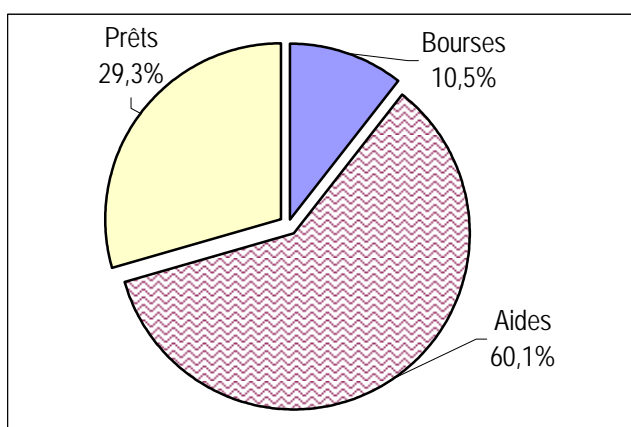
## CONDITIONS D'ETUDES

✚ Effectifs des étudiants bénéficiaires des bourses, aides et prêts

Natures	Effectifs en 2006/07
Bourses	2 245
Aides	12 830
Prêts	6 257
Total	21 332

Evolution 2005/2006		Evolution 2004/2005	
En effectif	En %	En effectif	En %
45	2,0	17	0,8
165	1,3	2513	24,4
634	11,3	-511	-7,6
844	4,2	2019	7,2

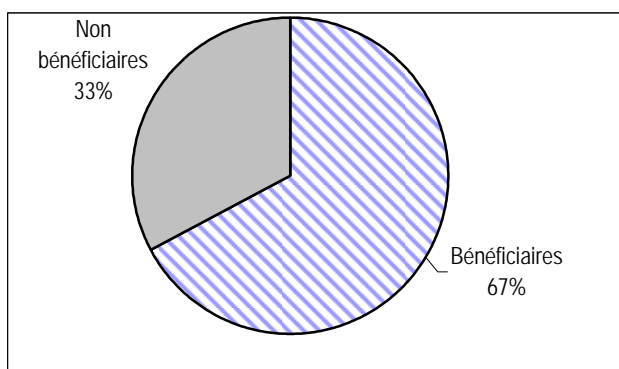
Répartition des étudiants bénéficiaires d'un appui financier public par type



Evolution du nombre d'étudiants bénéficiaires de bourses, d'aides et de prêts



Proportion des étudiants bénéficiaires de fonds public en 2005/06



Evolution de la proportion des étudiants bénéficiaires d'un soutien financier public

